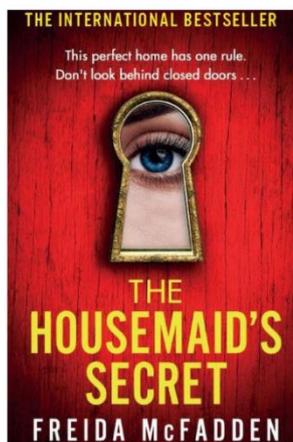
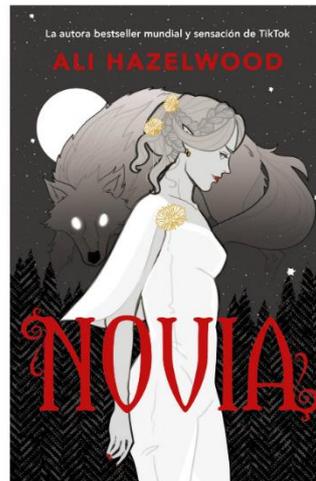


RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2024



Lagardère

SOMMAIRE

1	RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ 2024	5
2	COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDÉS CONDENSÉS 2024.....	18
3	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE	55
4	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	57

Lagardère est un groupe de dimension mondiale présent dans plus de 40 pays, comptant environ 31 300 collaborateurs et ayant dégagé un chiffre d'affaires de 8 081 millions d'euros en 2023.

Le Groupe repose sur deux branches prioritaires :

Lagardère Publishing, qui regroupe les activités d'édition de livres et d'e-Publishing ainsi que la distribution, couvre tous les segments éditoriaux grand public : scolaire et parascolaire, littérature, illustré, fascicules, dictionnaires, jeunesse, livres de poche, guide de voyage, etc.

Fortement ancrée dans les trois grands bassins linguistiques (anglais, espagnol et français), Lagardère Publishing est le troisième éditeur de livres grand public (*Trade*) et d'éducation dans le monde : premier français, deuxième anglais, troisième espagnol et quatrième américain.

Par ailleurs, la branche s'est diversifiée dans des marchés adjacents en croissance et présentant des modèles économiques similaires à celui du livre, à savoir : les jeux de société, les jeux sur mobiles et la papeterie haut de gamme.

Lagardère Travel Retail rassemble les activités de commerce en zone de transport et concession sur trois segments d'activités : Travel Essentials, Duty Free & Fashion et Foodservice.

À travers son réseau de plus de 5 120 points de vente implantés sur cinq continents, Lagardère Travel Retail est un leader mondial du Travel Retail :

- ▶ troisième opérateur mondial en Travel Retail (deuxième opérateur mondial en Travel Retail dans les aéroports) ;
- ▶ premier opérateur mondial en Travel Essentials avec le plus grand réseau international de magasins dédiés aux essentiels du voyage ;

- ▶ premier opérateur européen en Mode en Travel Retail ;
- ▶ quatrième opérateur en Core Duty Free en aéroports ;
- ▶ quatrième opérateur mondial en Foodservice en zone de transport.

Le périmètre du Groupe comprend également les « **Autres activités** » qui incluent essentiellement :

- ▶ **Lagardère News** qui regroupe *Paris Match*, *Le Journal du Dimanche* et l'activité de gestion de licences de la marque Elle.
- ▶ **Lagardère Radio** qui comprend Europe 1, les radios musicales françaises (Europe 2 et RFM) ainsi que la régie publicitaire.
- ▶ **Lagardère Live Entertainment** qui réunit les activités de gestion de salles de spectacles (Folies Bergère, Casino de Paris, Arkéa Arena et Arena du Pays d'Aix), la production de concerts et de spectacles avec L Productions, ainsi que l'accueil et la promotion locale de productions françaises et internationales.
- ▶ **Lagardère Paris Racing** qui exploite le site de la Croix Catelan, concession de la Ville de Paris (France) jusqu'au 31 décembre 2028. Ce club de sports propose à ses 13 500 membres des activités de tennis, de natation, de fitness et de bridge ainsi que des services complémentaires (restauration, événementiel, etc.).

Les activités de la Société sont décrites dans le chapitre 1.3 du Document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 21 mars 2024 (le « Document d'enregistrement universel »).

CHIFFRES CLÉS

Compte de résultat consolidé simplifié

(M€)	Au 30 juin 2024	Au 30 juin 2023
Chiffre d'affaires	4 193	3 701
Résop Groupe	212	141
Résultat des sociétés mises en équivalence (*)	(2)	(5)
Éléments non récurrents / non opérationnels	(28)	43
Charges financières nettes	(69)	(38)
Charges d'intérêts sur dettes de location	(55)	(40)
Impôts	(56)	(40)
Résultat net	2	61
Résultat net – part du Groupe	(20)	45
Résultat net ajusté – part du Groupe (**)	36	24

(*) Hors pertes de valeur.

(**) Hors éléments non récurrents / non opérationnels.

Principales données financières par branche

(M€)	Chiffre d'affaires		Résop Groupe		Free cash-flow	
	Au 30 juin 2024	Au 30 juin 2023	Au 30 juin 2024	Au 30 juin 2023	Au 30 juin 2024	Au 30 juin 2023
Lagardère Publishing	1 309	1 247	113	65	(55)	(179)
Lagardère Travel Retail	2 748	2 329	109	92	95	126
Autres activités (*)	136	125	(10)	(16)	(5)	(35)
Total	4 193	3 701	212	141	35	(88)

(*) Lagardère News (Paris Match, Le Journal du Dimanche et la licence Elle), Lagardère Radio (Europe 1, Europe 2, RFM), Lagardère Live Entertainment, Lagardère Paris Racing et le Corporate Groupe.



RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ 2024

1.1	ACTIVITÉ DU 1^{ER} SEMESTRE 2024	6
1.1.1	Compte de résultat	6
1.1.2	Tableau de financement	10
1.1.3	Endettement financier net	13
1.2	ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DURANT LE PREMIER SEMESTRE 2024	14
1.2.1	Nomination de M. Arnaud de Puyfontaine au Comité des Nominations, des Rémunérations et de la RSE du Conseil	14
1.2.2	M. Pierre Leroy quitte la Direction générale du groupe Lagardère	14
1.2.3	Perspectives concernant le titre <i>Paris Match</i>	14
1.2.4	M. Grégoire Castaing est nommé Directeur Général Adjoint du groupe Lagardère en charge des Finances	14
1.2.5	Lagardère SA finalise avec succès son opération de refinancement	15
1.2.6	Remplacement provisoire de M. Arnaud Lagardère à la Présidence Direction Générale du Groupe	15
1.3	INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIÉES	15
1.4	ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	16
1.5	PRINCIPAUX RISQUES ET PRINCIPALES INCERTITUDES POUR LES SIX MOIS RESTANTS DE L'EXERCICE	16
1.6	PERSPECTIVES ET LIQUIDITÉ	17

1.1 ACTIVITÉ DU 1^{ER} SEMESTRE 2024

Les comptes semestriels consolidés condensés sont établis conformément aux normes IFRS telles que décrites en note 1 de l'annexe aux comptes consolidés - Référentiel comptable.

Les principales variations de périmètre intervenues sur le 1^{er} semestre 2024 sont décrites en note 2 de l'annexe aux comptes consolidés.

1.1.1 COMPTE DE RÉSULTAT

(M€)	30.06.2024	30.06.2023	31.12.2023
Chiffre d'affaires	4 193	3 701	8 081
Résultat opérationnel courant des sociétés intégrées (*)	212	141	520
Résultat des sociétés mises en équivalence (**)	(2)	(5)	(1)
Éléments non récurrents / non opérationnels	(28)	43	(85)
dont impact IFRS 16 sur les contrats de concession (***)	54	118	144
Résultat avant charges financières et impôts	182	179	434
Charges financières nettes	(69)	(38)	(97)
Charges d'intérêts sur dettes de location	(55)	(40)	(89)
Charge d'impôts	(56)	(40)	(78)
Résultat net des activités abandonnées	-	-	5
Résultat net consolidé	2	61	175
Dont part attribuable aux :			
- Propriétaires de la société mère du Groupe	(20)	45	144
- Intérêts minoritaires	22	16	31

(*) Le résultat opérationnel courant des sociétés intégrées est un indicateur alternatif de performance issu de l'information sectorielle des comptes consolidés (cf. réconciliation en note 3 de l'annexe aux comptes semestriels consolidés condensés), et est défini comme la différence entre le résultat avant charges financières et impôts et les éléments suivants du compte de résultat :

- contribution des sociétés mises en équivalence ;
- plus ou moins-values de cession d'actifs ;
- pertes de valeur sur écarts d'acquisition, immobilisations corporelles et incorporelles et titres mis en équivalence ;
- charges nettes de restructuration ;
- éléments liés aux regroupements d'entreprises :
 - frais liés aux acquisitions,
 - profits et pertes découlant des ajustements de prix d'acquisition et des ajustements de valeur liés aux changements de contrôle,
 - amortissement des actifs incorporels liés aux acquisitions ;
- litiges majeurs spécifiques non liés à la performance opérationnelle ;
- éléments liés aux contrats de location et aux contrats sous-location financement :
 - exclusion des gains et pertes sur contrats de location,
 - exclusion des amortissements des droits d'utilisation d'actifs des contrats de concessions,
 - ajout de la diminution des dettes de location des contrats de concessions,
 - ajout des intérêts payés sur dettes de location des contrats de concessions,
 - ajout de la variation du besoin en fonds de roulement des dettes de location des contrats de concessions.

(**) Avant pertes de valeur.

(***) Y compris gains et pertes sur modifications de contrats.

Au 30 juin 2024, le groupe Lagardère réalise un chiffre d'affaires de 4 193 M€, en progression à 13,3 % en données publiées et +10,1 % en données comparables. L'écart entre les données publiées et comparables est lié à un effet

de périmètre positif de 107 M€ correspondant principalement aux acquisitions de Tastes on the Fly (+79 M€), Marché International (+9 M€) et Costa Coffee Pologne (+7 M€) par Lagardère Travel Retail, de Funkshion Labs (+6 M€) et

d'Euterpe Promotion (+6 M€) par les Autres activités.

Le **chiffre d'affaires de Lagardère Publishing** au 30 juin 2024 s'établit à 1 309 M€, soit +5,0 % en données publiées et +4,5 % en données comparables. L'écart entre les données consolidées et comparables s'explique principalement par un effet de périmètre de +1 M€, lié à l'acquisition de Catch Up Games, ainsi que par un effet de change favorable de +4 M€ essentiellement lié à l'appréciation de la livre sterling.

Les chiffres ci-dessous sont à données comparables.

Après un premier trimestre 2024 à +0,8 % en données comparables, le deuxième trimestre affiche une hausse de +7,7 %, par rapport au deuxième trimestre 2023.

En France, la branche enregistre un léger repli de son chiffre d'affaires (-0,7 %) sur une base élevée et en ligne avec le marché. Ce léger repli est notamment imputable à un niveau d'activité en retrait pour les éditeurs scolaires. L'illustré affiche une belle dynamique grâce au segment Jeunesse soutenu par la série *Captive* et la nouveauté *Lakestone* de Sarah Rivens, alors que le segment BD (du fait de l'absence d'équivalent à l'album illustré *Astérix et Obélix : L'Empire du Milieu* paru en 2023 et de l'érosion des ventes de mangas chez Pika) et le Tourisme sont en retrait. La Littérature générale réalise un bon premier semestre marqué notamment par les parutions de *Quelqu'un d'autre* de Guillaume Musso, *D'or et de jungle* de Jean-Christophe Ruffin et *d'Un monde presque parfait* de Laurent Gounelle.

Au Royaume-Uni, le chiffre d'affaires progresse fortement (+8,4 %) sur un marché en léger repli. Cette croissance est principalement due au dynamisme des ventes en backlist ce semestre avec les succès des deux sagas d'Ana Huang (*Twisted* et *Kings of Sin*), des séries *The Housemaid* de Freida McFadden et *The Emyrean (Fourth Wing et Iron Flame)* de Rebecca Yarros, ou encore de l'autobiographie de Matthew Perry au format audio. L'activité bénéficie également du succès des nouvelles parutions, comprenant *You like it Darker* de Stephen King, *So Good* d'Emily English et deux nouveautés d'Ali Hazelwood. L'activité à l'International, notamment en Australie, est également en progression grâce à ces mêmes titres.

Aux États-Unis, l'activité connaît une nette croissance (+7,7 %) soutenue notamment par le programme de parution de Little, Brown and Company, dont *Eruption* de James Patterson, sur la base d'un scénario inachevé de Michael Crichton. L'activité bénéficie également de la croissance de la division Hachette Audio, portée par le dynamisme des téléchargements numériques, ainsi que des bons niveaux de ventes en backlists d'Orbit et de Little, Brown Books for Young Readers.

En Espagne/Amérique latine, le chiffre d'affaires est en progression (+7,9 %). Alors que l'activité est stable en Espagne, elle progresse fortement au Mexique tant en Éducation, liées aux ventes précoces en scolaire, qu'en Trade.

Le chiffre d'affaires des Fascicules est en hausse (+2,0 %), bénéficiant notamment du succès des collections lancées en France et au Japon au cours du deuxième semestre 2023.

Le **chiffre d'affaires de Lagardère Travel Retail** au premier semestre 2024 s'établit à 2 748 M€, soit +18,0 % en données publiées et +13,5 % en données comparables. L'écart entre les données publiées et comparables s'explique par un effet de périmètre de 95 M€ correspondant aux acquisitions de Tastes on the Fly (+79 M€), Marché International (+9 M€) et Costa Coffee Pologne (+7 M€), ainsi que par un effet de change négatif de -3 M€ essentiellement lié à la dépréciation de la couronne tchèque et du yuan chinois.

Après un premier trimestre 2024 à +13,6 % en données comparables, le deuxième trimestre affiche une croissance de +13,5 %.

Pour le premier semestre 2024, les chiffres ci-dessous sont en données comparables.

En France, l'activité progresse de +18,1 %, notamment grâce au succès de la joint-venture Extime Duty Free Paris avec le Groupe ADP, ainsi qu'aux modernisations et aux initiatives commerciales opérées sur l'ensemble des réseaux et business lines.

La zone EMEA (hors France) connaît une forte croissance de +21,7 %, soutenue par les excellentes performances en Roumanie (+51,2 % tirées par l'ouverture de la concession Duty Free à l'aéroport de Bucarest), au Royaume-Uni (+25,5 %, consécutives au développement des activités Duty Free sur les ferries) ainsi qu'en Italie (+20,4 %

portées par le dynamisme de l'aéroport Fiumicino à Rome).

La zone Amériques affiche une croissance de +7,0 % sur une base élevée, portée par la dynamique robuste aux États-Unis (+5,8 %). Le chiffre d'affaires au Pérou enregistre également une forte augmentation (+32,3 %) sous l'effet d'une amélioration du contexte macroéconomique.

L'Asie-Pacifique est en repli de -17,4 % en raison de la baisse de l'activité en Chine (-12,5 %) due à une conjoncture économique défavorable et à la rationalisation du réseau, ainsi qu'à Hong Kong.

Le chiffre d'affaires des Autres activités s'établit à 136 M€, soit une hausse de +9,2 % en données publiées et stable en données comparables.

Le niveau d'activité est en progression grâce à la performance des salles de spectacles de Lagardère Live Entertainment (+12,0 %) ainsi qu'à la bonne dynamique de Lagardère Radio en progression de +5,9 %, en lien avec la forte hausse des audiences d'Europe 1. L'activité Presse est de son côté en recul (-12,1 %), lié à la baisse des revenus publicitaires, tandis que l'activité de Elle International est stable (+0,3 %).

Le résultat opérationnel courant des sociétés intégrées s'établit à +212 M€, en progression de +71 M€ par rapport à fin juin 2023.

- ▶ **Le résultat de Lagardère Publishing** s'élève à 113 M€, en hausse de +48 M€ par rapport au premier semestre 2023. Cette progression est portée par la croissance de l'activité au Royaume-Uni et aux États-Unis, un mix des ventes favorable sur les formats physiques et numériques, l'interruption du projet de transformation des infrastructures logistiques et informatiques en France, ainsi qu'une bonne maîtrise des coûts.
- ▶ **Le résultat de Lagardère Travel Retail** s'établit à 109 M€, en hausse de +17 M€ par rapport au premier semestre 2023. Cette progression résulte des solides performances réalisées dans les différentes zones géographiques, en particulier en Italie et en Amérique du Nord qui contrebalancent le repli en Asie du Nord.
- ▶ **Le résultat des Autres activités** est de -10 M€ en amélioration de +6 M€ par rapport au premier semestre 2023 grâce aux économies réalisées sur l'ensemble des activités.

▶ **Le résultat des sociétés mises en équivalence** (avant pertes de valeur) est de -2 M€ au 30 juin 2024, en hausse de +3 M€ par rapport au premier semestre 2023, avec une meilleure performance opérationnelle de la société Extime Duty Free Paris et malgré des difficultés de l'activité à l'aéroport de Hainan en Chine.

▶ Au 30 juin 2024, **les éléments non récurrents / non opérationnels** du résultat avant charges financières et impôts correspondent à une perte nette de -28 M€ qui comprend :

- des **charges de restructuration** pour -18 M€, dont -10 M€ dans les Autres activités constitués de coûts liés à la rationalisation de surfaces immobilières et de frais liés à l'intégration de Lagardère SA dans le groupe Vivendi et -7 M€ chez Lagardère Publishing principalement liés à des coûts de départs et de réorganisation aux États-Unis et en Espagne ;
- **l'amortissement des actifs incorporels et les charges relatives aux acquisitions et cessions** pour -62 M€, dont -55 M€ chez Lagardère Travel Retail liés aux contrats de concession en Amérique du Nord (Paradies Lagardère, HBF et Vino Volo), en Italie (aéroport de Rome et Airst) et en Belgique (IDF), et -7 M€ chez Lagardère Publishing ;
- des **pertes de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles** pour -1 M€ portant principalement sur les immobilisations incorporelles de Lagardère Travel Retail aux États-Unis ;
- **l'impact de l'application de la norme IFRS 16 sur les contrats de concessions** à hauteur de +54 M€, dont +50 M€ chez Lagardère Travel Retail (y compris gains et pertes sur contrats de location). Il comprend l'annulation de la charge de loyers fixes des contrats de concessions et l'amortissement des droits d'utilisation.

Au 30 juin 2023, les éléments non récurrents / non opérationnels affichaient un gain net de +43 M€ comprenant des plus et moins-values de cession pour un montant net de +3 M€, des charges de restructuration à hauteur de -14 M€ provenant notamment de l'intégration de Workman

Publishing, l'amortissement des incorporels et les charges relatives aux acquisitions des sociétés intégrées pour -53 M€ dont -47 M€ chez Lagardère Travel Retail liés aux contrats de concession. Il comprenait également des pertes de valeur à hauteur de -11 M€ en lien avec des dépréciations de droits d'utilisation chez Lagardère Publishing aux États-Unis. Enfin, l'impact de l'application de la norme IFRS 16 sur les contrats de concessions s'élevait à +118 M€, y compris un gain non récurrent de +90 M€ lié à la signature d'un avenant à un contrat de concession remplaçant le loyer fixe par un loyer variable.

En conséquence, **le résultat avant charges financières et impôts** du Groupe s'établit au 30 juin 2024 à +182 M€, contre +179 M€ au 30 juin 2023.

Les **charges financières nettes** s'établissent à -69 M€ au 30 juin 2024, contre -38 M€ au 30 juin 2023. Cette évolution s'explique principalement par la hausse du coût du financement en lien avec le refinancement réalisé sur le 1^{er} semestre 2024.

Les charges d'intérêt sur dettes de location s'établissent à -55 M€ au 30 juin 2024, contre -40 M€ au 30 juin 2023, en augmentation de -15 M€ principalement liée à la hausse des taux

d'actualisation entre le 1^{er} semestre 2023 et le 1^{er} semestre 2024.

Au 30 juin 2024, **la charge d'impôt** comptabilisée s'établit à -56 M€, en augmentation de -16 M€ par rapport au 30 juin 2023 du fait de l'amélioration de l'activité en Europe chez Lagardère Travel Retail et Lagardère Publishing, compensée par un effet d'impôt différé exceptionnel en 2023 lié au gain sur modification d'un contrat de concession.

La part des profits attribuable aux intérêts minoritaires s'établit à +22 M€ au premier semestre 2024, contre +16 M€ au premier semestre 2023, liés à la hausse de l'activité essentiellement chez Lagardère Travel Retail en Amérique du Nord et en Italie.

1.1.2 TABLEAU DE FINANCEMENT

Financement

(M€)	30.06.2024	30.06.2023	31.12.2023
Flux générés par l'activité avant variation de BFR	579	416	1 070
Diminution des dettes de location	(220)	(164)	(354)
Intérêts payés sur dettes de location	(62)	(40)	(99)
Variation du besoin en fonds de roulement des dettes de location	(4)	(5)	(6)
Flux générés par les opérations avant variation de BFR et impôts payés (MBA)	293	207	611
Variation du besoin en fonds de roulement	(113)	(164)	(14)
Impôts payés	(20)	(29)	(70)
Flux générés par les opérations	160	14	527
Investissements	(176)	(250)	(652)
- incorporels et corporels	(125)	(104)	(269)
- financiers	(51)	(146)	(383)
Cessions d'actifs	12	11	37
- incorporels et corporels	-	2	3
- financiers	12	9	34
Intérêts encaissés	8	8	14
(Augmentation) diminution des placements financiers	-	-	-
Flux nets d'investissements	(156)	(231)	(601)
Somme des flux générés par les opérations et les investissements	4	(217)	(74)
Flux de financement hors dettes de location	(147)	(213)	(291)
Autres flux	(13)	3	4
Variation de trésorerie	(156)	(427)	(361)

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le Groupe applique la norme IFRS 16 selon la méthode rétrospective complète.

Le tableau ci-dessus présente les flux générés par les opérations et les flux de financement hors dettes de location, afin de neutraliser l'impact d'IFRS 16. Cette présentation permet d'inclure le paiement des loyers, représenté par les intérêts sur

dettes de location et la diminution des dettes de location, dans les flux opérationnels. Les données ainsi présentées correspondent au suivi de la performance réalisé par la Direction du Groupe.

Le rapprochement des données ci-dessus avec les comptes consolidés est effectué en note 3 de l'annexe aux comptes semestriels consolidés condensés.

1.1.2.1 Flux générés par les opérations et les investissements

Au 30 juin 2024, les **flux générés par les opérations avant variation du besoin en fonds de roulement** (marge brute d'autofinancement) ressortent à +293 M€, contre +207 M€ au 30 juin 2023. Cette évolution provient de la hausse du résultat opérationnel courant ainsi que des dividendes reçus des sociétés mises en équivalence de Lagardère Travel Retail.

La **variation du besoin en fonds de roulement** (hors dettes de location) s'établit à -113 M€, contre -164 M€ au 30 juin 2023. Cette amélioration provient principalement de Lagardère Publishing (+53 M€) aux États-Unis en lien avec une moindre diminution des dettes fournisseurs et un impact favorable des dettes et avances auteurs consécutif à la signature de contrats pluriannuels en 2023. Chez Lagardère Travel Retail, l'évolution de -28 M€ par rapport à 2023 résulte principalement des effets de la forte reprise d'activité en 2023 et de l'ouverture de concessions en Duty Free sur le semestre.

Les **impôts payés** sont en baisse à -20 M€, contre -29 M€ en 2023, malgré l'amélioration de l'activité, grâce au remboursement d'une taxe sur les flux transfrontaliers aux États-Unis sur le premier semestre 2024.

Les **flux générés par les opérations** s'élèvent donc à +160 M€ au 30 juin 2024, contre +14 M€ au 30 juin 2023.

Les **investissements corporels et incorporels** s'établissent à -125 M€, en hausse de -21 M€ par rapport au 30 juin 2023, notamment chez Lagardère Travel Retail avec la mise en œuvre de projets d'investissements liés à des gains d'appel d'offres.

Les **investissements financiers** s'élèvent à -51 M€ au 30 juin 2024. Ils correspondent principalement à la prise de participation de 50 % dans Extime Travel Essentials Paris et au financement des coentreprises dans le Pacifique chez Lagardère Travel Retail. Au 30 juin 2023, ces investissements financiers s'établissaient à -146 M€ et correspondaient à la prise de participation de 49 % dans Extime Duty Free Paris, à l'acquisition de Marché International et au financement des coentreprises dans le Pacifique et en Asie chez Lagardère Travel Retail, et à la consolidation de NEI CEDA chez Lagardère Publishing.

Les **cessions d'actifs corporels et incorporels** sont nulles, et étaient de +2 M€ au 30 juin 2023.

Les **cessions d'actifs financiers** s'établissent à +12 M€ et correspondent principalement à la variation positive des dépôts et cautionnements ainsi qu'à une cession partielle d'une entreprise associée à Atlanta chez Lagardère Travel Retail. Sur le premier semestre 2023, elles s'élevaient à +9 M€.

Les **intérêts encaissés** représentent +8 M€, un montant identique au 1^{er} semestre 2023.

Au total, la somme des **flux générés par les opérations et les investissements** représente au 30 juin 2024 un encaissement net de 4 M€, contre un décaissement net de 217 M€ au 30 juin 2023.

1.1.2.2 Flux de financement

Au 30 juin 2024, les flux de financement hors dettes de location se soldent par un décaissement net de -147 M€ incluant :

- ▶ des dividendes versés pour -130 M€, dont -92 M€ aux actionnaires de Lagardère SA et -38 M€ aux minoritaires (comprenant -31 M€ chez Lagardère Travel Retail et -7 M€ chez Lagardère Publishing) ;
- ▶ une augmentation nette des dettes financières de +76 M€ correspondant essentiellement aux nouveaux emprunts obtenus en juin 2024 pour +1 300 M€, au remboursement anticipé des emprunts obligataires en janvier 2024 pour -1 203 M€ et des prêts Schuldschein en juin 2024 pour -191 M€, du fait de la prise de contrôle de Vivendi SE, à l'augmentation nette du montant tiré sur les prêts auprès de Vivendi SE de +300 M€ (tirages de +1 530 M€ et remboursements de -1 230 M€ sur le 1^{er} semestre), au remboursement net d'émissions nouvelles de billets de trésorerie (NEU CP) et de titres de créances négociables à moyen terme pour -80 M€, et par le remboursement du solde de l'emprunt obligataire émis en 2017 pour -40 M€ ;
- ▶ des intérêts payés pour -92 M€ incluant le paiement des intérêts sur les prêts Vivendi pour -37 M€, et les coupons sur les emprunts obligataires pour -8 M€. Ils comprennent également les paiements d'intérêts principalement à taux variables sur billets de trésorerie, les intérêts sur emprunts bancaires (dont les prêts en format Schuldschein), les frais de mise en place des nouveaux emprunts bancaires, les intérêts dus sur les instruments de couverture de la dette en devises pour -40 M€.

1.1.3 ENDETTEMENT FINANCIER NET

L'**endettement financier net** est un indicateur alternatif de performance calculé à partir d'éléments issus des comptes consolidés et dont la réconciliation est présentée ci-dessous :

(M€)	30.06.2024	31.12.2023 (**)
Placements financiers et trésorerie	365	467
Instruments de couverture affectés à la dette - Actif	-	7
Dettes financières non courantes hors engagements de rachats d'intérêts minoritaires (*)	(1 907)	(327)
Dettes financières courantes hors engagements de rachats d'intérêts minoritaires (*)	(713)	(2 190)
Endettement net	(2 255)	(2 043)

(*) Au 30 juin 2024, les dettes financières courantes et non courantes, hors engagements de rachat d'intérêts minoritaires, incluent les instruments de couverture affectés à la dette – Passif pour -2 M€ et -4 M€ respectivement, contre -7 M€ et -2 M€ respectivement au 31 décembre 2023.

(**) Données au 31.12.2023 retraitées pour tenir compte de la nouvelle définition de l'endettement net (cf. note 1.3 de l'annexe aux comptes semestriels consolidés condensés).

Les variations des premiers semestres 2024 et 2023 s'analysent comme suit :

(M€)	1 ^{er} semestre 2024	1 ^{er} semestre 2023
Endettement net au 1^{er} janvier (*)	(2 043)	(1 647)
Somme des flux générés par les opérations et d'investissements	4	(217)
Intérêts payés	(92)	(42)
Cession (acquisitions) de titres d'autocontrôle	(2)	-
Cession (acquisitions) d'intérêts minoritaires	-	-
Dividendes	(130)	(214)
Mouvements de périmètre	(1)	1
Juste valeur des instruments de couverture affectés à la dette	(5)	20
Impact du classement en actifs destinés à être cédés	-	-
Incidence des effets de change et divers	14	(1)
Endettement net au 30 juin (*)	(2 255)	(2 100)

(*) Données retraitées pour tenir compte de la nouvelle définition de l'endettement net (cf. note 1.3 de l'annexe aux comptes semestriels consolidés condensés).

1.2 ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DURANT LE PREMIER SEMESTRE 2024

Le lien, lorsqu'il existe ou lorsqu'il est significatif, entre ces événements et leur incidence sur les comptes consolidés condensés est présenté soit dans le paragraphe 1.1, soit en note 2 de l'annexe aux comptes consolidés condensés au 30 juin 2024.

1.2.1 NOMINATION DE M. ARNAUD DE PUYFONTAINE AU COMITÉ DES NOMINATIONS, DES RÉMUNÉRATIONS ET DE LA RSE DU CONSEIL

Le 27 février 2024, le Conseil d'Administration de Lagardère SA a décidé, à l'unanimité de désigner M. Arnaud de Puyfontaine en qualité de membre

du Comité des Nominations, des Rémunérations et de la RSE.

1.2.2 M. PIERRE LEROY QUITTE LA DIRECTION GÉNÉRALE DU GROUPE LAGARDÈRE

Le 19 mars 2024, dans la perspective de son prochain départ en retraite, M. Pierre Leroy a informé le Conseil d'Administration de sa décision de mettre fin à ses mandats de Directeur Général

Délégué, membre du Comité Exécutif et Censeur du Conseil d'Administration de Lagardère SA, avec effet immédiat.

1.2.3 PERSPECTIVES CONCERNANT LE TITRE PARIS MATCH

Le 22 mai 2024, le Conseil d'Administration de Lagardère SA a noté l'avancée satisfaisante des discussions exclusives entamées avec le groupe LVMH le 27 février 2024, suite à l'offre d'achat reçue pour le titre *Paris Match*, et a autorisé la conclusion d'un protocole d'accord préliminaire et la poursuite des négociations exclusives.

Ce protocole d'accord non engageant prévoit que la cession du titre *Paris Match* serait réalisée, sous réserve de la finalisation des négociations, sur

la base d'une valeur d'entreprise de 120 000 000 €.

Les instances représentatives du personnel concernées sont consultées aux fins de rendre leurs avis sur le projet d'opération. L'éventuelle signature des accords définitifs pourrait intervenir fin juillet 2024. Ce projet de cession est par ailleurs soumis à l'approbation des autorités de concurrence compétentes et pourrait être réalisé, le cas échéant, fin septembre 2024.

1.2.4 M. GRÉGOIRE CASTAING EST NOMMÉ DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT DU GROUPE LAGARDÈRE EN CHARGE DES FINANCES

Le 23 mai 2024, dans le cadre du renforcement de sa structure de direction, Lagardère SA a annoncé la nomination de M. Grégoire Castaing en qualité de Directeur Général Adjoint du

groupe Lagardère en charge des Finances, avec effet à compter du 3 juin 2024. Rattaché au Président Directeur Général, il a intégré le Comité Exécutif du groupe Lagardère.

1.2.5 LAGARDÈRE SA FINALISE AVEC SUCCÈS SON OPÉRATION DE REFINANCEMENT

L'acquisition effective du contrôle de Lagardère SA par Vivendi SE en novembre 2023 a conduit au remboursement anticipé d'une grande partie de la dette financière de Lagardère SA (environ 1,2 milliard d'euros). Ce remboursement a été financé par un prêt consenti par Vivendi SE à Lagardère SA le 12 décembre 2023, d'un montant global maximum d'1,9 milliard d'euros et ayant une maturité au 31 mars 2025.

Dans ce contexte, Lagardère SA a finalisé le 7 juin 2024 une opération de refinancement, d'un montant total d'1,95 milliard d'euros, comprenant :

- ▶ deux prêts bancaires, respectivement de 700 millions d'euros et d'une durée initiale de 24 mois, extensible jusqu'à 42 mois, et de 600 millions d'euros et d'une durée de 5 ans,

dédiés au remboursement, à hauteur de 1,3 milliard d'euros, du prêt consenti par Vivendi SE le 12 décembre 2023 ;

- ▶ deux nouveaux prêts d'actionnaire consentis par Vivendi SE en substitution du prêt du 12 décembre 2023, respectivement de 500 millions d'euros et d'une durée de 5 ans et 6 mois, et de 150 millions d'euros qui devrait être partiellement remboursé d'ici le 31 décembre 2024 et dont le solde non remboursé à cette date viendrait augmenter le prêt de 500 millions.

Par ailleurs, une nouvelle facilité de crédit renouvelable (RCF) de 700 millions d'euros à 5 ans est mise en place en remplacement du crédit renouvelable syndiqué arrivant à échéance en avril 2025.

1.2.6 REMPLACEMENT PROVISOIRE DE M. ARNAUD LAGARDÈRE À LA PRÉSIDENTIE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DU GROUPE

Suite à une mesure provisoire d'interdiction de gérer qui avait été prononcée le 29 avril 2024 et avait contraint M. Arnaud Lagardère à se démettre de ses mandats au sein du Groupe, le Conseil d'Administration avait décidé le 30 avril de coopter M. Jean-Christophe Thiery en qualité d'administrateur et de désigner celui-ci au poste de Président-Directeur Général de Lagardère SA à titre provisoire en attendant la possibilité pour M. Arnaud Lagardère d'en reprendre la direction effective.

Le 28 juin, suite à la levée partielle de la mesure d'interdiction de gérer, le Conseil d'Administration

de Lagardère SA a à nouveau désigné à l'unanimité M. Arnaud Lagardère en qualité de Président-Directeur Général en remplacement de M. Jean-Christophe Thiery et sur proposition de celui-ci.

Le Conseil d'Administration a également pris acte de la reprise par M. Arnaud Lagardère de ses mandats de Président de la société Lagardère Commandité SAS et de Gérant de Lagardère Radio SCA, société holding du pôle radios (Europe 1, Europe 2 et RFM), qui avaient été confiés à titre provisoire à Mme Constance Benqué.

1.3 INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIÉES

Les informations sur les parties liées sont décrites dans la note 20 de l'annexe aux comptes consolidés au 30 juin 2024.

1.4 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Néant.

1.5 PRINCIPAUX RISQUES ET PRINCIPALES INCERTITUDES POUR LES SIX MOIS RESTANTS DE L'EXERCICE

Ces éléments sont globalement décrits dans le chapitre 4 intitulé « Facteurs de risques et dispositif de contrôle » du Document d'enregistrement universel et restent applicables sur l'exercice en cours, qu'il s'agisse de leur nature ou de leur niveau de criticité.

Pour ce qui concerne les litiges ayant connu des évolutions notables depuis les faits relatés dans le Document d'enregistrement universel, il convient de se référer, en particulier, à la note 19 de l'annexe des comptes semestriels consolidés condensés au 30 juin 2024.

1.6 PERSPECTIVES ET LIQUIDITÉ

Tendances 2024

Dans un environnement géopolitique et macroéconomique incertain, le groupe Lagardère demeure confiant dans sa capacité à maintenir un niveau élevé de résultats, grâce au dynamisme et à la réactivité de ses équipes, et à la présence géographique diversifiée de ses deux principales branches :

- ▶ malgré des marchés moins porteurs et des tensions sur les coûts, Lagardère Publishing devrait maintenir des performances similaires à celles de 2023 ;

- ▶ avec un trafic aérien mondial soutenu, en dépit des tensions géopolitiques et des incertitudes quant à la reprise du tourisme chinois à l'international, Lagardère Travel Retail dispose d'un potentiel de croissance de son chiffre d'affaires et de sa rentabilité, notamment grâce à ses initiatives d'optimisation opérationnelle.

Liquidité

Au 30 juin 2024, la situation de liquidité du Groupe continue d'être solide avec 1 145 M€ de liquidités disponibles, dont 365 M€ de trésorerie et placements financiers au bilan, 700 M€ de montant non tiré de la facilité de crédit

renouvelable et 80 M€ disponibles sur le prêt Vivendi.



COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDÉS CONDENSÉS 2024

Compte de résultat consolidé

(M€)		30.06.2024	30.06.2023	31.12.2023
Chiffre d'affaires	(Notes 3 et 4)	4 193	3 701	8 081
Produits annexes		29	29	50
Produits des activités ordinaires		4 222	3 730	8 131
Achats et variation de stocks		(1 589)	(1 380)	(2 981)
Charges externes		(1 092)	(1 061)	(2 233)
Charges de personnel		(953)	(835)	(1 759)
Amortissements des immobilisations autres que les actifs incorporels liés aux acquisitions		(91)	(85)	(177)
Amortissements des droits d'utilisation	(Note 13)	(224)	(175)	(379)
Amortissements des actifs incorporels et frais liés aux acquisitions		(57)	(55)	(112)
Charges de restructuration	(Note 5)	(18)	(14)	(75)
Plus et moins-values de cessions d'actifs	(Note 6)	-	3	10
Gains et pertes sur contrats de location (*)	(Note 13)	6	95	94
Pertes de valeur sur écarts d'acquisition, immobilisations corporelles et incorporelles	(Note 7)	(1)	(11)	(47)
Autres charges	(Note 8)	(20)	(35)	(64)
Autres produits	(Note 9)	7	7	36
Contribution des sociétés mises en équivalence	(Note 14)	(8)	(5)	(10)
Résultat avant charges financières et impôts	(Note 3)	182	179	434
Produits financiers	(Note 10)	20	14	21
Charges financières	(Note 10)	(89)	(52)	(118)
Charges d'intérêts sur dettes de location	(Note 13)	(55)	(40)	(89)
Résultat avant impôts		58	101	248
Charge d'impôts	(Note 11)	(56)	(40)	(78)
Résultat net des activités poursuivies		2	61	170
Résultat net des activités abandonnées		-	-	5
Résultat net consolidé		2	61	175
Dont part attribuable aux :				
Propriétaires de la société mère du Groupe		(20)	45	144
Intérêts minoritaires		22	16	31
<i>Résultat net par action - Part attribuable aux propriétaires de la société mère du Groupe</i>				
<i>Résultat net par action de base (en €)</i>	(Note 12)	<i>(0,14)</i>	<i>0,32</i>	<i>1,02</i>
<i>Résultat net par action dilué (en €)</i>	(Note 12)	<i>(0,14)</i>	<i>0,32</i>	<i>1,01</i>
<i>Résultat net des activités poursuivies par action - Part attribuable aux propriétaires de la société mère du Groupe</i>				
<i>Résultat net par action de base (en €)</i>		<i>(0,14)</i>	<i>0,32</i>	<i>0,98</i>
<i>Résultat net par action dilué (en €)</i>		<i>(0,14)</i>	<i>0,32</i>	<i>0,97</i>

(*) Incluent les gains et pertes sur modifications de contrats et les loyers variables négatifs (cf. note 13).

État global des gains et pertes consolidés

(M€)	30.06.2024	30.06.2023	31.12.2023
Résultat net consolidé (1)	2	61	175
Écarts actuariels sur provisions pour retraites et obligations assimilées (*)	5	(1)	(17)
Variation de juste valeur des titres non consolidés	-	-	-
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres, nets d'impôt, qui ne seront pas reclassés en résultat net (2)	5	(1)	(17)
Variation des écarts de conversion	29	(31)	(32)
Variation de juste valeur des instruments financiers dérivés (*)	1	9	6
Quote-part des gains et pertes des sociétés comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (*)	-	-	-
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres, nets d'impôt, qui pourront être reclassés en résultat net (3)	30	(22)	(26)
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres, nets d'impôt (2)+(3)	35	(23)	(43)
Total des gains et pertes consolidés (1)+(2)+(3)	37	38	132
Dont part attribuable aux :			
Propriétaires de la société mère du Groupe	13	24	103
Intérêts minoritaires	24	14	29

(*) Nets d'impôts.

État des flux de trésorerie consolidé

(M€)		30.06.2024	30.06.2023	31.12.2023
Résultat net des activités poursuivies		2	61	170
Impôts sur le résultat	(Note 11)	56	40	78
Charges financières nettes	(Note 10)	124	78	186
Résultat avant charges financières et impôts		182	179	434
Dotations aux amortissements		371	313	663
Pertes de valeur, dotations aux provisions et autres éléments non monétaires		8	12	60
(Gain) perte sur cessions d'actifs et sur contrats de location		(6)	(98)	(103)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		16	5	6
Résultat des sociétés mises en équivalence	(Note 14)	8	5	10
Variation du besoin en fonds de roulement	(Note 15)	(117)	(169)	(20)
Flux générés par l'activité		462	247	1 050
Impôts payés		(20)	(29)	(70)
Flux opérationnels	(A)	442	218	980
Investissements				
- Incorporels et corporels	(Note 3)	(125)	(104)	(269)
- Titres de participation	(Note 3)	(24)	(147)	(383)
- Trésorerie sur entrée de périmètre	(Note 3)	(3)	23	42
- Autres actifs non courants	(Note 3)	(24)	(22)	(42)
Total investissements	(B)	(176)	(250)	(652)
Cessions ou diminutions de l'actif immobilisé				
Prix de vente des immobilisations cédées				
- Incorporelles et corporelles	(Note 3)	-	2	3
- Titres de participation	(Note 3)	3	-	24
- Trésorerie sur sortie de périmètre	(Note 3)	-	-	-
Diminution des autres actifs non courants	(Note 3)	9	9	10
Total cessions	(C)	12	11	37
Intérêts encaissés	(D)	8	8	14
Flux d'investissements	(F)=(B)+(C)+(D)	(156)	(231)	(601)
Somme des flux opérationnels et d'investissements	(G)=(A) + (F)	286	(13)	379
Opérations sur les capitaux propres				
- Part des tiers dans les augmentations de capital des filiales		1	-	1
- (Acquisitions) cessions d'actions d'autocontrôle		(2)	-	-
- (Acquisitions) cessions d'intérêts minoritaires		-	-	(15)
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		(92)	(183)	(183)
- Dividendes versés aux intérêts minoritaires		(38)	(31)	(47)
Total des opérations sur les capitaux propres	(H)	(131)	(214)	(244)
Mouvements financiers				
- Augmentation des dettes financières		1 910	428	810
- Diminution des dettes financières		(1 834)	(385)	(757)
Total des mouvements des dettes financières	(Note 16.1) - (I)	76	43	53
Intérêts payés	(J)	(92)	(42)	(100)
Diminution des dettes de location	(Note 13) - (J)	(220)	(164)	(354)
Intérêts sur dettes de location	(Note 13) - (J)	(62)	(40)	(99)
Flux de financement	(K)=(H)+(I)+(J)	(429)	(417)	(744)
Autres mouvements				
- Différences de conversion sur la trésorerie		(14)	3	7
- Autres éléments		1	-	(3)
Total des autres mouvements	(L)	(13)	3	4
Flux nets liés aux activités abandonnées	(M)	-	-	-
Variation de trésorerie	(N)=(G)+(K)+(L)+(M)	(156)	(427)	(361)
Trésorerie et équivalents de trésorerie début de période		385	746	746
Trésorerie et équivalents de trésorerie fin de période	(Note 15)	229	318	385

Bilan consolidé

ACTIF (M€)		30.06.2024	31.12.2023
Immobilisations incorporelles		1 062	1 099
Écarts d'acquisition		1 720	1 695
Droits d'utilisation	(Note 13)	2 204	2 070
Immobilisations corporelles		777	740
Titres mis en équivalence	(Note 14)	170	158
Autres actifs non courants		198	184
Impôts différés - Actif		266	275
Actifs non courants		6 397	6 221
Stocks et en-cours	(Note 15)	920	842
Créances clients et comptes rattachés	(Note 15)	988	1 013
Autres actifs courants		802	780
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(Note 15)	365	467
Actifs courants		3 075	3 102
Total Actif		9 472	9 323

Bilan consolidé

PASSIF (M€)		30.06.2024	31.12.2023
Capital social		861	861
Primes d'émission		-	-
Réserves et résultats non distribués		42	(34)
Résultat de l'exercice (part du Groupe)		(20)	144
Autres éléments du résultat global		(114)	(134)
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère du Groupe		769	837
Intérêts minoritaires	(Note 17)	108	119
Capitaux propres		877	956
Provisions pour retraites et obligations assimilées		80	89
Provisions pour risques et charges non courantes		133	117
Dettes financières non courantes	(Note 16)	1 966	382
Dettes de location non courantes	(Note 13)	2 045	1 947
Autres passifs non courants		43	42
Impôts différés - Passif		285	280
Passifs non courants		4 552	2 857
Provisions pour risques et charges courantes		112	122
Dettes financières courantes	(Note 16)	713	2 191
Dettes de location courantes	(Note 13)	455	425
Fournisseurs et comptes rattachés	(Note 15)	1 398	1 392
Autres passifs courants		1 365	1 380
Passifs courants		4 043	5 510
Total Passif		9 472	9 323

État des variations des capitaux propres consolidés

	Capital social	Primes d'émission	Autres réserves	Actions propres	Écarts de conversion	Écarts d'évaluation	Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère du Groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
(M€)									
Solde au 31 décembre 2022	861	-	105	(57)	63	(73)	899	131	1 030
Résultat net de la période	-	-	45	-	-	-	45	16	61
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres (a)	-	-	(1)	-	(30)	9	(22)	(1)	(23)
Total des gains et pertes consolidés de la période	-	-	44	-	(30)	9	23	15	38
Distribution de dividendes	-	-	(183)	-	-	-	(183)	(31)	(214)
Variation de capital de la société mère (b)	-	-	(3)	3	-	-	-	-	-
Augmentation de capital attribuable aux intérêts minoritaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation des actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rémunérations sur base d'actions	-	-	7	-	-	-	7	-	7
Incidence des transactions avec les intérêts minoritaires	-	-	2	-	-	-	2	-	2
Variation de périmètre et autres	-	-	(3)	-	1	(1)	(3)	2	(1)
Solde au 30 juin 2023	861	-	(31)	(54)	34	(65)	745	117	862
Solde au 31 décembre 2023	861	-	65	(54)	33	(68)	837	119	956
Résultat net de la période	-	-	(20)	-	-	-	(20)	22	2
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres (a)	-	-	5	-	27	1	33	2	35
Total des gains et pertes consolidés de la période	-	-	(15)	-	27	1	13	24	37
Distribution de dividendes	-	-	(92)	-	-	-	(92)	(38)	(130)
Variation de capital de la société mère (b)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Augmentation de capital attribuable aux intérêts minoritaires	-	-	-	-	-	-	-	1	1
Variation des actions propres	-	-	-	(2)	-	-	(2)	-	(2)
Rémunérations sur base d'actions	-	-	11	-	-	-	11	-	11
Incidence des transactions avec les intérêts minoritaires	-	-	2	-	-	-	2	1	3
Variation de périmètre et autres	-	-	-	-	-	-	-	1	1
Solde au 30 juin 2024	861	-	(29)	(56)	60	(67)	769	108	877

(a) Détail en note 17 de l'annexe aux comptes consolidés.

(b) Augmentation de capital par incorporation de réserves et réduction de capital par annulation d'actions propres.

SOMMAIRE DES NOTES

NOTE 1	Principes comptables et événements significatifs	26
NOTE 2	Principales variations du périmètre de consolidation	28
NOTE 3	Informations par branche d'activité	29
NOTE 4	Chiffre d'affaires	34
NOTE 5	Charges de restructuration	36
NOTE 6	Plus et moins-values	36
NOTE 7	Pertes de valeur sur écarts d'acquisition, immobilisations corporelles et incorporelles	36
NOTE 8	Autres charges des activités	37
NOTE 9	Autres produits des activités	37
NOTE 10	Charges financières nettes	38
NOTE 11	Impôt sur les résultats	38
NOTE 12	Résultat net par action	39
NOTE 13	Contrats de location	40
NOTE 14	Titres mis en équivalence	44
NOTE 15	Trésorerie et besoin en fonds de roulement	46
NOTE 16	Dettes financières	47
NOTE 17	Gains et pertes enregistrés en capitaux propres	51
NOTE 18	Obligations contractuelles et engagements hors bilan	52
NOTE 19	Litiges en cours	53
NOTE 20	Parties liées	54
NOTE 21	Événements postérieurs à la clôture	54

ANNEXE AUX COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDÉS CONDENSÉS AU 30 JUIN 2024

(Tous les chiffres sont exprimés en millions d'euros)

NOTE 1 PRINCIPES COMPTABLES ET ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS

Les comptes semestriels consolidés condensés au 30 juin 2024 sont préparés conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Ils ne comportent pas en notes annexes l'ensemble des informations requises pour la présentation des comptes annuels. Ces états financiers condensés doivent donc être lus en lien avec les états financiers consolidés annuels publiés de l'exercice 2023.

Les nouvelles normes et/ou amendements aux normes IFRS adoptés par l'Union européenne, qui sont **d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2024** sont les suivants :

- ▶ Amendements d'IAS 1 : Classification des passifs en courant et non courant et passifs non courants assortis de clauses restrictives.
- ▶ Amendement d'IFRS 16 : Dettes de location dans le cadre d'un contrat de cession-bail.
- ▶ Amendements d'IAS 7 et IFRS 7 : Accords de financement avec les fournisseurs.

Les textes ci-dessus sont sans impact sur les comptes du Groupe.

Les nouvelles normes et amendements publiés par l'IASB au 30 juin 2024 **non encore adoptés par l'Union européenne et qui seront d'application postérieure à 2024** sont :

- ▶ Amendements d'IAS 21 : Absence de convertibilité.
- ▶ Classement et évaluation des instruments financiers (projet de modification d'IFRS 9 et d'IFRS 7).
- ▶ IFRS 18 : Présentation et informations à fournir dans les états financiers.
- ▶ IFRS 19 : Filiales sans obligation d'information publique - informations à fournir.

Les états financiers condensés présentés ont été arrêtés le 23 juillet 2024 par le Conseil d'Administration de la société Lagardère SA.

1.1 TRAVAUX LIÉS À LA RÉFORME FISCALE INTERNATIONALE : IMPÔT MINIMUM MONDIAL À 15 % (PILIER II)

La directive européenne « Pilier II », transposée en droit français, est d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2024.

Les « Règles globales de lutte contre l'érosion de la base d'imposition » (« Règles GloBE ») entendent assurer une imposition effective d'au moins 15 %, par juridiction, des groupes d'entreprises multinationales ayant un chiffre d'affaires d'au moins 750 M€.

Le groupe Lagardère doit déterminer, dans chaque juridiction où il opère, leur taux effectif d'imposition GloBE, et, si celui-ci se révèle inférieur au taux minimum, s'acquitter d'un impôt complémentaire.

Des mesures de sauvegarde temporaires de 2024 à 2026 (« Safe harbours ») sont prévues par cette directive et prévoient des exemptions de calcul détaillé pour les juridictions fiscales qui répondent à l'un des critères suivants, dont les calculs sont basés sur le CbCR (*Country by Country Reporting*) :

- ▶ chiffre d'affaires inférieur à 10 M€ et résultat avant impôts inférieur à 1 M€ ;
- ▶ taux effectif d'impôt calculé en rapportant la charge d'impôts retraitée des positions fiscales incertaines, au résultat avant impôts, supérieur à 15 % en 2024, puis 16 % en 2025 et 17 % en 2026 ;
- ▶ résultat avant impôts inférieur ou égal à la somme de (i) 8 % des valeurs nettes comptables des immobilisations corporelles

(y compris droit d'utilisation d'actifs) et (ii) 10 % des charges de personnel.

L'amendement à IAS 12 de mai 2023 qui prévoit, à compter de l'exercice 2024, la comptabilisation de la «top-up tax» et l'exemption de comptabilisation des impôts différés y afférents est appliqué.

À partir des données du CBCR 2023 du groupe Lagardère, et après application des mesures de sauvegarde à ses bornes afin d'identifier les juridictions fiscales pour lesquelles les calculs détaillés seraient nécessaires, le montant estimé de «top-up tax» pour l'exercice est non significatif.

Au second semestre 2024, le groupe Lagardère va accentuer les travaux conjointement avec les groupes Vivendi et Bolloré, car les calculs des mesures de sauvegarde doivent être réalisés au niveau de l'entité mère ultime du CbCR, c'est-à-dire Bolloré Participations SE, et, les calculs détaillés par juridiction fiscale doivent être effectués aux bornes de Vivendi SE.

1.2 LIQUIDITÉ

Au 30 juin 2024, le Groupe bénéficie d'une liquidité de 1 145 M€, composée d'une trésorerie de 365 M€, de la ligne de crédit renouvelable non tirée de 700 M€ consentie par un pool de banques relationnelles du Groupe, et de la part non tirée de la ligne de crédit disponible auprès de Vivendi SE pour 80 M€.

Dans le cadre de l'arrêté des comptes au 30 juin, la direction a notamment examiné les prévisions de trésorerie pour les 12 prochains mois et a apprécié la liquidité au regard de ses besoins de financement sur cette période, aussi bien opérationnels que ceux liés au remboursement des échéances dues à hauteur de 713 M€ (dont 471 M€ de billets de trésorerie).

Depuis le 7 juin 2024, le groupe Lagardère a procédé au refinancement de son endettement (cf. note 16), à travers deux emprunts bancaires de 700 M€ et 600 M€ à échéances respectives de 24 mois, avec options de la porter à 42 mois, et de 5 ans. À cela s'ajoute une nouvelle ligne de crédit renouvelable d'un montant maximum disponible de 700 M€ sur 5 ans, qui remplace le crédit syndiqué de mai 2015 dont le montant maximum disponible était de 982 M€ jusqu'en avril 2025. Aucun montant n'a été tiré sur cette facilité de crédit au 30 juin 2024. La convention de prêt avec Vivendi SE du 12 décembre 2023 a également été amendée et comprend désormais un montant maximum disponible de 500 M€ à échéance au 7 décembre 2029, ainsi qu'une ligne de prêt supplémentaire disponible de 150 M€, tirée à hauteur de 70 M€ au 30 juin 2024, et à échéance au 31 décembre 2024. Tout montant qui serait tiré sur cette dernière ligne et non remboursé au 31 décembre 2024 serait ajouté au prêt principal avec Vivendi SE à échéance du 7 décembre 2029.

1.3 MODIFICATION DE LA DÉFINITION DE L'ENDETTEMENT NET, INDICATEUR ALTERNATIF DE PERFORMANCE

Dans la continuité de la prise de contrôle de Vivendi SE sur le groupe Lagardère le 21 novembre 2023, la définition de l'endettement net suivi par la direction générale, indicateur alternatif de performance, a été alignée sur celle de Vivendi SE, qui n'inclut pas les dettes sur engagements de rachat d'intérêts minoritaires.

Ainsi, par rapport à la définition indiquée en note 3.2 de l'annexe aux comptes consolidés de Lagardère SA au 31 décembre 2023, l'endettement net est désormais calculé en additionnant les éléments suivants :

- ▶ trésorerie et équivalents, et placements financiers ;
- ▶ actifs ou passifs d'instruments de couverture affectés à la dette ;

- ▶ dettes financières non courantes et courantes hors dettes sur engagement de rachats d'intérêts minoritaires.

= Endettement net

Le rapprochement entre les positions au bilan et l'endettement net est présenté en note 16.

Par ailleurs, les nouveaux emprunts bancaires ainsi que la ligne de crédit renouvelable signés le 7 juin 2024 prévoient une clause appelée « covenant financier de levier » imposant le respect d'un ratio qui, à l'instar du précédent contrat de crédit syndiqué, porte sur un montant maximum d'endettement net rapporté à l'EBITDA ajusté. Pour les besoins du calcul de ce levier, l'endettement net reste inchangé et inclut les dettes sur engagements de rachats d'intérêts minoritaires (cf. note 16).

NOTE 2 PRINCIPALES VARIATIONS DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

2.1 OPÉRATIONS DU PREMIER SEMESTRE 2024

Aucune variation de périmètre significative n'est intervenue au cours du premier semestre 2024.

NOTE 3 INFORMATIONS PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ

Le Groupe est organisé autour de ses deux branches prioritaires (Lagardère Publishing et Lagardère Travel Retail) et inclut également les Autres activités.

Le reporting interne est structuré autour de deux secteurs opérationnels (Lagardère Publishing, Lagardère Travel Retail) et des Autres activités :

- ▶ **Lagardère Publishing**, qui rassemble les activités d'édition de livres et d'e-Publishing ainsi que la Distribution, couvre tous les segments éditoriaux grand public (scolaire et parascolaire, littérature, illustré, fascicules, dictionnaires, jeunesse, livres de poche, guide de voyage, etc.) ainsi que les Jeux de société, les Jeux sur mobiles et la Papeterie haut de gamme.
- ▶ **Lagardère Travel Retail** qui inclut les activités de commerce en zone de transport et concession sur trois segments d'activités :

Travel Essentials, Duty Free & Fashion et Foodservice.

- ▶ **Les « Autres activités »** qui regroupent Lagardère News (*Paris Match*, *Le Journal du Dimanche* et la licence Elle), Lagardère Radio (Europe 1, Europe 2, RFM et la régie publicitaire), Lagardère Live Entertainment, Lagardère Paris Racing, et le Corporate Groupe. Ce dernier rassemble notamment l'effet des financements contractés par le Groupe et le coût net de fonctionnement des sociétés holding.

Les informations par branche d'activité présentées suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les états financiers consolidés et décrites dans les notes annexes. Les principaux indicateurs alternatifs de performance sont intégrés dans ces informations.

Les transactions inter-branches sont réalisées aux conditions de marché.

Compte de résultat 30 juin 2024

	Lagardère Publishing	Lagardère Travel Retail	Autres activités	Total
Chiffre d'affaires	1 313	2 748	136	4 197
Chiffre d'affaires inter-branches	(4)	-	-	(4)
Chiffre d'affaires consolidé	1 309	2 748	136	4 193
Produits annexes consolidés	6	10	13	29
Produits des activités ordinaires	1 315	2 758	149	4 222
Résultat opérationnel courant des sociétés intégrées	113	109	(10)	212
Contribution des sociétés mises en équivalence avant pertes de valeur	1	(3)	-	(2)
Charges de restructuration	(7)	(1)	(10)	(18)
Plus et moins-values de cession	-	-	-	-
Pertes de valeur (*)	-	(1)	-	(1)
<i>Sociétés intégrées</i>	-	(1)	-	(1)
<i>Sociétés mises en équivalence</i>	-	-	-	-
Amortissements des actifs incorporels liés aux acquisitions	(7)	(56)	-	(63)
<i>Sociétés intégrées</i>	(7)	(50)	-	(57)
<i>Sociétés mises en équivalence</i>	-	(6)	-	(6)
Frais liés aux acquisitions et cessions	-	-	-	-
Ajustement de prix post acquisition	-	-	-	-
Impact IFRS 16 des contrats de concessions et gains / pertes sur modifications de contrats	-	50	4	54
Résultat avant charges financières et impôts	100	98	(16)	182
Éléments inclus dans le résultat opérationnel courant des sociétés intégrées				
Amortissements des actifs incorporels et corporels	(19)	(67)	(5)	(91)
Amortissements des droits d'utilisation - Immobilier et autres	(17)	(7)	(10)	(34)
Coût des plans d'actions gratuites	(5)	(4)	(2)	(11)

(*) Pertes de valeur sur écarts d'acquisition, immobilisations corporelles et incorporelles.

Le détail de l'impact IFRS 16 sur les contrats de concession et sur les gains et pertes de location est fourni dans le tableau ci-dessous :

	Lagardère Publishing	Lagardère Travel Retail	Autres activités	Total
Impact IFRS 16 des contrats de concessions et gains / pertes sur modifications de contrats	-	50	4	54
Gains et pertes sur contrats de location	-	2	4	6
Amortissements des droits d'utilisations	-	(190)	-	(190)
Diminution des dettes de location	-	180	-	180
Intérêts payés sur dettes de location	-	56	-	56
Variation de besoin en fonds de roulement des dettes de location	-	2	-	2

Compte de résultat 30 juin 2023

	Lagardère Publishing	Lagardère Travel Retail	Autres activités	Total
Chiffre d'affaires	1 251	2 329	125	3 705
Chiffre d'affaires inter-branches	(4)	-	-	(4)
Chiffre d'affaires consolidé	1 247	2 329	125	3 701
Produits annexes consolidés	7	5	17	29
Produits des activités ordinaires	1 254	2 334	142	3 730
Résultat opérationnel courant des sociétés intégrées	65	92	(16)	141
Contribution des sociétés mises en équivalence avant pertes de valeur	2	(7)	-	(5)
Charges de restructuration	(10)	-	(4)	(14)
Plus et moins-values de cession	-	1	2	3
Pertes de valeur (*)	(11)	-	-	(11)
Amortissements des actifs incorporels liés aux acquisitions	(7)	(47)	-	(54)
Frais liés aux acquisitions et cessions	-	(1)	-	(1)
Ajustement de prix post acquisition	1	1	-	2
Impact IFRS 16 des contrats de concessions	-	118	-	118
Résultat avant charges financières et impôts	40	157	(18)	179
Éléments inclus dans le résultat opérationnel courant des sociétés intégrées				
Amortissements des actifs incorporels et corporels	(18)	(62)	(5)	(85)
Amortissements des droits d'utilisation - Immobilier et autres	(17)	(6)	(11)	(34)
Coût des plans d'actions gratuites	(3)	(2)	(2)	(7)

(*) Pertes de valeur sur écarts d'acquisition, immobilisations corporelles et incorporelles.

Le détail de l'impact IFRS 16 sur les contrats de concession et sur les gains et pertes de location est fourni dans le tableau ci-dessous :

	Lagardère Publishing	Lagardère Travel Retail	Autres activités	Total
Impact IFRS 16 des contrats de concessions	-	118	-	118
Gains et pertes sur contrats de location	-	95	-	95
Amortissements des droits d'utilisations	-	(141)	-	(141)
Diminution des dettes de location	-	128	-	128
Intérêts payés sur dettes de location	-	33	-	33
Variation de besoin en fonds de roulement des dettes de location	-	3	-	3

Financement 30 juin 2024

	Lagardère Publishing	Lagardère Travel Retail	Autres activités et éliminations	Total
Flux générés par l'activité	12	452	(2)	462
Diminution des dettes de location (*)	(18)	(189)	(13)	(220)
Intérêts payés sur dettes de location (*)	(4)	(57)	(1)	(62)
Flux générés par les opérations avant impôts payés	(10)	206	(16)	180
Impôts payés	(26)	(7)	13	(20)
Flux générés par les opérations	(36)	199	(3)	160
Flux nets d'investissements d'immobilisations incorporelles et corporelles	(19)	(104)	(2)	(125)
- Acquisitions	(19)	(104)	(2)	(125)
- Cessions	-	-	-	-
Free cash-flow	(55)	95	(5)	35
<i>dont free cash-flow avant variation de BFR</i>	<i>73</i>	<i>83</i>	<i>(8)</i>	<i>148</i>
Flux nets d'investissements d'immobilisations financières	-	(36)	(3)	(39)
- Acquisitions	(1)	(48)	(2)	(51)
- Cessions	1	12	(1)	12
Intérêts encaissés	8	2	(2)	8
(Augmentation) diminution des placements financiers	-	-	-	-
Somme des flux générés par les opérations et d'investissements	(47)	61	(10)	4

(*) Les flux de trésorerie liés aux dettes de location sont présentés en flux de financement dans l'état des flux de trésorerie consolidé.

Financement 30 juin 2023

	Lagardère Publishing	Lagardère Travel Retail	Autres activités et éliminations	Total
Flux générés par l'activité	(92)	372	(33)	247
Diminution des dettes de location (*)	(19)	(136)	(9)	(164)
Intérêts payés sur dettes de location (*)	(4)	(35)	(1)	(40)
Flux générés par les opérations avant impôts payés	(115)	201	(43)	43
Impôts payés	(37)	(4)	12	(29)
Flux générés par les opérations	(152)	197	(31)	14
Flux nets d'investissements d'immobilisations incorporelles et corporelles	(27)	(71)	(4)	(102)
- Acquisitions	(27)	(73)	(4)	(104)
- Cessions	-	2	-	2
Free cash-flow	(179)	126	(35)	(88)
<i>dont free cash-flow avant variation de BFR</i>	3	86	(13)	76
Flux nets d'investissements d'immobilisations financières	6	(149)	6	(137)
- Acquisitions	5	(156)	5	(146)
- Cessions	1	7	1	9
Intérêts encaissés	7	2	(1)	8
(Augmentation) diminution des placements financiers	-	-	-	-
Somme des flux générés par les opérations et d'investissements	(166)	(21)	(30)	(217)

(*) Les flux de trésorerie liés aux dettes de location sont présentés en flux de financement dans l'état des flux de trésorerie consolidé.

Bilan 30 juin 2024

	Lagardère Publishing	Lagardère Travel Retail	Autres activités et éliminations	Total
Actifs sectoriels	3 551	4 859	527	8 937
Titres mis en équivalence	27	137	6	170
Passifs sectoriels	(1 813)	(3 643)	(519)	(5 975)
Fonds opérationnel employés	1 765	1 353	14	3 132
Trésorerie (Endettement) net comptable consolidé (*)				(2 255)
Capitaux propres consolidés				877

(*) La définition de l'endettement net, indicateur alternatif de performance, a évolué en 2024 pour être harmonisée avec celle du groupe Vivendi, et exclut désormais les dettes sur engagements de rachat d'intérêts minoritaires (cf. note 1.3).

Bilan 31 décembre 2023

	Lagardère Publishing	Lagardère Travel Retail	Autres activités et éliminations	Total
Actifs sectoriels	3 542	4 586	563	8 691
Titres mis en équivalence	28	124	6	158
Passifs sectoriels	(1 952)	(3 353)	(545)	(5 850)
Fonds opérationnel employés (*)	1 618	1 357	24	2 999
Trésorerie (Endettement) net comptable consolidé (*)				(2 043)
Capitaux propres consolidés				956

(*) Données au 31 décembre 2023 retraitées, correspond à la nouvelle définition de l'endettement net, indicateur alternatif de performance (cf. note 1.3).

NOTE 4 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires par activité et par branche se décompose comme suit :

	30.06.2024	30.06.2023
Lagardère Publishing	1 309	1 247
Littérature	591	521
Illustrés	229	227
Fascicules	135	135
Éducation	121	130
Autres	233	234
Lagardère Travel Retail	2 748	2 329
Travel Essentials	925	829
Duty Free & Fashion	1 029	902
Foodservice	794	598
Autres activités	136	125
Presse et licences	49	53
Radios	41	39
Lagardère Live Entertainment et autres	46	33
Total	4 193	3 701

Le chiffre d'affaires par pays et par branche se décompose comme suit :

	30.06.2024	30.06.2023
Lagardère Publishing	1 309	1 247
USA et Canada	414	372
France	376	346
Royaume-Uni, Irlande et Océanie	256	254
Espagne	58	57
Autre Europe	90	108
Autres	115	110
Lagardère Travel Retail	2 748	2 329
Europe, Moyen-Orient, Afrique (hors France)	1 350	1 088
Amérique	757	633
France	471	397
Chine	134	182
Autre Asie-Pacifique	36	29
Autres activités	136	125
France	108	103
Asie-Pacifique	10	9
Europe occidentale	7	6
USA et Canada	11	7
Total	4 193	3 701

Au 1^{er} semestre 2024, le groupe Lagardère affiche un chiffre d'affaires de 4 193 M€, soit une évolution de +13,3 % en données consolidées et de +10,1 % à données comparables. L'écart entre les données publiées et comparables s'explique par un effet de périmètre positif de +107 M€, principalement lié à l'acquisition par Lagardère Travel Retail de Tastes on the Fly (+79 M€), Marché International (+9 M€), Costa Coffee Pologne

(+7 M€) ainsi qu'à l'acquisition de Funkshion Labs (+6 M€) et d'Euterpe Promotion (+6 M€) par les Autres activités.

Au 1^{er} semestre 2024, le poids du livre numérique dans le chiffre d'affaires total de Lagardère Publishing s'établit à 7,7 % (contre 7,8 % au 1^{er} semestre 2023) et celui du livre audio numérique à 6,1 % (contre 4,7 % au 1^{er} semestre 2023).

NOTE 5 CHARGES DE RESTRUCTURATION

Au 30 juin 2024, les charges de restructuration s'élèvent à 18 M€ et se rapportent principalement à :

- ▶ 10 M€ dans les Autres activités constitués de coûts liés à la rationalisation des surfaces immobilières et de frais liés à l'intégration de Lagardère SA dans le groupe Vivendi ;
- ▶ 7 M€ chez Lagardère Publishing, principalement aux États-Unis et en Espagne, qui incluent des coûts de départ et de réorganisation.

Au 30 juin 2023, les charges de restructuration s'élevaient à 14 M€ et se rapportaient principalement à :

- ▶ 10 M€ chez Lagardère Publishing, principalement liés à l'intégration de Workman Publishing aux États-Unis ;
- ▶ 4 M€ dans les Autres activités constitués de frais liés à l'OPA de Vivendi SE sur Lagardère SA ainsi que de coûts inhérents à la prise de contrôle à venir.

NOTE 6 PLUS ET MOINS-VALUES

Au 30 juin 2024, le groupe n'a pas réalisé de plus ou moins-value sur cession d'actifs.

Au 30 juin 2023, le montant des plus et moins-values s'élevait à 3 M€ et était composé principalement d'extinctions de garanties accordées lors de cessions réalisées lors des exercices antérieurs.

NOTE 7 PERTES DE VALEUR SUR ÉCARTS D'ACQUISITION, IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Aucun indice de perte de valeur des UGT du Groupe n'a été identifié au 30 juin 2024.

Pertes de valeur comptabilisées

Au 30 juin 2024, le montant net comptabilisé est une perte de valeur à hauteur de 1 M€ et concerne principalement les immobilisations incorporelles de Lagardère Travel Retail aux États-Unis.

Au 30 juin 2023, le montant net comptabilisé était une perte de valeur qui s'élevait à 11 M€ et concernait principalement des droits d'utilisation aux États-Unis chez Lagardère Publishing, en lien avec la rationalisation des surfaces de bureaux initiée avec l'intégration de Workman Publishing.

NOTE 8 AUTRES CHARGES DES ACTIVITÉS

	30.06.2024	30.06.2023
Variation nette des dépréciations d'actifs	(11)	(29)
Charges financières hors intérêts	(4)	(4)
Pertes de change	(3)	(1)
Autres charges	(2)	(1)
Total	(20)	(35)

La variation nette des dépréciations d'actifs inclut les dépréciations d'avances auteurs pour -22 M€ au premier semestre 2024, contre -16 M€ au premier semestre 2023, dans la branche Lagardère Publishing. Le solde se rapporte principalement aux variations nettes de

dépréciations des créances clients et des stocks dans la branche Lagardère Publishing pour +14 M€, contre -15 M€ au premier semestre 2023, ainsi qu'aux variations nettes des autres dépréciations pour -2 M€ chez Lagardère Travel Retail.

NOTE 9 AUTRES PRODUITS DES ACTIVITÉS

	30.06.2024	30.06.2023
Reprises nettes de provisions pour risques et charges	2	-
Subventions d'exploitation	2	2
Autres produits	3	5
Total	7	7

Les variations nettes de provisions pour risques et charges pour 2 M€ au 1^{er} semestre 2024 étaient issues de reprises nettes à hauteur de 1 M€ dans

les Autres activités, 4 M€ chez Lagardère Publishing et -3 M€ chez Lagardère Travel Retail.

NOTE 10 CHARGES FINANCIÈRES NETTES

	30.06.2024	30.06.2023
Produits financiers sur prêts	3	3
Revenus des placements et produits des cessions des VMP	5	5
Produits liés à la juste valeur des actifs financiers	-	4
Autres produits financiers	11	2
Produits financiers	19	14
Charges d'intérêts des dettes financières	(71)	(41)
Charges liées à la juste valeur des actifs financiers	(15)	(5)
Autres charges financières	(3)	(6)
Charges financières	(89)	(52)
Total	(70)	(38)

Les charges financières nettes s'établissent à 70 M€ au 30 juin 2024, en augmentation de 32 M€ par rapport au 1^{er} semestre 2023. Cette évolution s'explique principalement par une augmentation du coût de financement, en lien avec le refinancement réalisé sur la 1^{er} semestre 2024.

L'évolution de la dette financière brute au cours du 1^{er} semestre 2024 est détaillée en note 16.

Par ailleurs, les charges d'intérêts sur dettes de location sont présentées en note 13.

NOTE 11 IMPÔT SUR LES RÉSULTATS

	30.06.2024	30.06.2023
Impôt courant	(46)	(23)
Mouvements sur les impôts différés	(10)	(17)
Total	(56)	(40)

Au 30 juin 2024, la charge d'impôt comptabilisée s'établit à -56 M€, en dégradation de 16 M€ qui s'explique essentiellement par l'amélioration de l'activité en Europe chez Lagardère Travel Retail

et Lagardère Publishing. En 2023, la charge d'impôt incluait un effet d'impôt différé exceptionnel de -13 M€ relatif au gain sur modification d'un contrat de concession.

NOTE 12 RÉSULTAT NET PAR ACTION**Résultat net par action de base**

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net-part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, à l'exclusion des actions propres détenues par le Groupe et des actions gratuites.

Résultat net par action dilué

La seule catégorie d'actions dilutives est constituée par les actions gratuites dès lors que leur attribution à la date fixée par le plan est probable. Les actions gratuites avec condition de performance ne sont pas prises en compte dans le calcul de la dilution, tant que l'estimation de l'atteinte des conditions de performance n'est pas suffisamment fiable. Lorsque le résultat net-part du Groupe des activités poursuivies est négatif, aucun effet de dilution n'est appliqué. Le résultat-net part du Groupe des activités abandonnées est quant à lui impacté par l'effet de dilution.

	1 ^{er} semestre 2024	1 ^{er} semestre 2023
Résultat net - Part attribuable aux propriétaires de la société mère du Groupe (M€)	(20)	45
Nombre d'actions composant le capital au 30 juin	141 133 286	141 133 286
Autocontrôle	(447 210)	(322 050)
Nombre d'actions en circulation au 30 juin	140 686 076	140 811 236
Nombre moyen d'actions en circulation	140 743 221	140 746 377
Résultat net par action de base - Part attribuable aux propriétaires de la société mère du Groupe (€)	(0,14)	0,32
Actions gratuites à effet dilutif	2 212 550	1 824 600
Nombre moyen d'actions après prise en compte des options sur actions et des actions gratuites à effet dilutif	142 955 771	142 570 977
Résultat net par action dilué - Part attribuable aux propriétaires de la société mère du Groupe (€)	(0,14)	0,32

NOTE 13 CONTRATS DE LOCATION

Lorsque le Groupe est preneur, les engagements de loyers fixes ou fixes en substance actualisés sont comptabilisés en dette de location en contrepartie d'un droit d'utilisation des actifs loués. Les contrats dans le champ d'application de la norme IFRS 16 incluent les contrats dits « de concession » conclus par les entités de Lagardère Travel Retail au titre de la mise à disposition de surfaces commerciales en zones de transport et hôpitaux et du droit de les exploiter, ainsi que les contrats de location immobilière et contrats de location d'autres équipements.

La part variable des loyers des contrats de concessions, basée sur les flux de passagers ou le chiffre d'affaires des points de vente, est maintenue en charges externes ou en autres charges. En application de la méthode de transition rétrospective complète, les dettes de location ont été actualisées au taux du début de chaque contrat. Ils sont mis à jour lors des modifications des surfaces ou durées notamment. Les taux appliqués se situent dans une fourchette de 0,10 % à 12,56 %.

L'évolution des droits d'utilisation et des dettes de location a été la suivante sur les premiers semestres 2023 et 2024 :

Droits d'utilisation

	Valeur brute			Amortissements et pertes de valeur			Valeur nette		
	Contrats de concession	Immobilier et autres	Total	Contrats de concession	Immobilier et autres	Total	Contrats de concession	Immobilier et autres	Total
Au 1 ^{er} janvier 2024	3 466	768	4 234	(1 723)	(441)	(2 164)	1 743	327	2 070
Nouveaux contrats	116	4	120				116	4	120
Amortissement				(190)	(34)	(224)	(190)	(34)	(224)
Perte de valeur				-	-	-	-	-	-
Écart de conversion	18	7	25	(9)	(4)	(13)	9	3	12
Modifications	5	(3)	2				5	(3)	2
Réestimations	225	2	227				225	2	227
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Contrats terminés	(76)	(3)	(79)	75	3	78	(1)	-	(1)
Autres	(2)	2	-	1	(3)	(2)	(1)	(1)	(2)
Au 30 juin 2024	3 752	777	4 529	(1 846)	(479)	(2 325)	1 906	298	2 204

	Valeur brute			Amortissements et pertes de valeur			Valeur nette		
	Contrats de concession	Immobilier et autres	Total	Contrats de concession	Immobilier et autres	Total	Contrats de concession	Immobilier et autres	Total
Au 1^{er} janvier 2023	3 065	730	3 795	(1 767)	(388)	(2 155)	1 298	342	1 640
Nouveaux contrats	105	25	130				105	25	130
Amortissement				(142)	(33)	(175)	(142)	(33)	(175)
Perte de valeur				-	(13)	(13)	-	(13)	(13)
Écart de conversion	(22)	(4)	(26)	11	2	13	(11)	(2)	(13)
Modifications	(43)	7	(36)				(43)	7	(36)
Réestimations	83	3	86				83	3	86
Variations de périmètre	19	-	19	-	-	-	19	-	19
Contrats terminés	(271)	(9)	(280)	271	9	280	-	-	-
Autres	1	6	7	1	(2)	(1)	2	4	6
Au 30 juin 2023	2 937	758	3 695	(1 626)	(425)	(2 051)	1 311	333	1 644

Dettes de location

	Dettes de location non courantes			Dettes de location courantes			Total des dettes de location		
	Contrats de concession	Immobilier et autres	Total	Contrats de concession	Immobilier et autres	Total	Contrats de concession	Immobilier et autres	Total
Au 1^{er} janvier 2024	1 614	333	1 947	349	76	425	1 963	409	2 372
Nouveaux contrats	118	4	122	-	-	-	118	4	122
Charge d'intérêts	-	-	-	49	6	55	49	6	55
Diminutions par gains sur contrats de location (*)	(2)	(4)	(6)	-	-	-	(2)	(4)	(6)
Paiement des loyers	-	-	-	(237)	(45)	(282)	(237)	(45)	(282)
Reclassement (**)	(209)	(50)	(259)	209	50	259	-	-	-
Écart de conversion	9	3	12	2	1	3	11	4	15
Modifications	5	(3)	2	-	-	-	5	(3)	2
Réestimations	225	2	227	-	-	-	225	2	227
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	(2)	2	-	(3)	(2)	(5)	(5)	-	(5)
Au 30 juin 2024	1 758	287	2 045	369	86	455	2 127	373	2 500

(*) Incluent les gains et pertes sur modifications de contrats et les loyers variables négatifs.

(**) Les reclassements correspondent à la part des dettes de location à moins d'un an reclassé en dette de location courante.

	Dettes de location non courantes			Dettes de location courantes			Total des dettes de location		
	Contrats de concession	Immobilier et autres	Total	Contrats de concession	Immobilier et autres	Total	Contrats de concession	Immobilier et autres	Total
Au 1^{er} janvier 2023	1 277	357	1 634	311	77	388	1 588	434	2 022
Nouveaux contrats	103	25	128	-	-	-	103	25	128
Charge d'intérêts	-	-	-	34	6	40	34	6	40
Diminutions par gains sur contrats de location (*)	(95)	-	(95)	-	-	-	(95)	-	(95)
Paiement des loyers	-	-	-	(162)	(42)	(204)	(162)	(42)	(204)
Reclassement (**)	(142)	(35)	(177)	142	35	177	-	-	-
Écart de conversion	(9)	(1)	(10)	(3)	(1)	(4)	(12)	(2)	(14)
Modifications	(43)	7	(36)	-	-	-	(43)	7	(36)
Réestimations	110	3	113	(27)	-	(27)	83	3	86
Variations de périmètre	13	-	13	6	-	6	19	-	19
Autres	-	-	-	(1)	-	(1)	(1)	-	(1)
Au 30 juin 2023	1 214	356	1 570	300	75	375	1 514	431	1 945

(*) Incluent les gains et pertes sur modifications de contrats et les loyers variables négatifs.

(**) Les reclassements correspondent à la part des dettes de location à moins d'un an reclassé en dette de location courante.

Au 30 juin 2024, les principaux mouvements intervenus sur les droits d'utilisation et dettes de location sont les suivants :

- ▶ l'augmentation des dettes de location en contrepartie des droits d'utilisation pour **+2 M€ (modifications de contrats)** correspondant à :
 - la diminution des durées de location et des surfaces louées pour -24 M€,
 - l'augmentation des durées de location et des surfaces louées pour +51 M€,
 - les modifications de loyer pour +1 M€,
 - l'effet d'actualisation des paiements futurs à un nouveau taux pour -26 M€ ;
- ▶ l'augmentation des dettes de location en contrepartie des droits d'utilisation pour **+227 M€ (réestimations de contrats)**, correspondant principalement aux mises à jour des minima garantis des contrats de concession en lien avec la reprise du trafic aérien.

Les **charges d'intérêts sur dettes de location** s'élèvent à 55 M€ au 30 juin 2024, contre 40 M€ au 30 juin 2023, en augmentation de 15 M€ principalement liée à la hausse des taux d'actualisation entre le 1^{er} semestre 2023 et le 1^{er} semestre 2024.

Les **paiements de loyers** s'élèvent à 282 M€ au 30 juin 2024, contre 204 M€ au 30 juin 2023.

Certains **contrats de location** ne font pas l'objet de la reconnaissance d'un droit d'utilisation et d'une dette de location. Il s'agit des **contrats dont le loyer est variable, dont la durée est inférieure à 12 mois ou dont l'actif loué a une faible valeur**. Les charges de loyers correspondantes s'élèvent à **301 M€ au 30 juin 2024**, contre 285 M€ au 30 juin 2023, et sont maintenues en charges externes et en autres charges, dont **294 M€ au titre des loyers variables** des contrats de concession.

Dans l'information sectorielle (cf. note 3), la charge de loyer reclassée en Résop s'élève à 238 M€ pour les contrats de concession au 1^{er} semestre 2024 (contre 164 M€ au 1^{er} semestre 2023).

Les **échanciers des dettes de location non actualisées** au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023 sont présentés ci-dessous :

Dettes de location	30.06.2025	30.06.2026	30.06.2027	30.06.2028	30.06.2029	> 5 ans	Cumul
Contrats de concessions	457	405	357	300	240	793	2 552
Immobilier et autres	88	68	65	63	54	67	405
Au 30 juin 2024	545	473	422	363	294	860	2 957

Dettes de location	31.12.2024	31.12.2025	31.12.2026	31.12.2027	31.12.2028	> 5 ans	Cumul
Contrats de concessions	427	375	330	285	221	694	2 332
Immobilier et autres	88	75	68	67	62	86	446
Au 31 décembre 2023	515	450	398	352	283	780	2 778

La **durée moyenne pondérée résiduelle des contrats de concessions** au 30 juin 2024 est de huit ans, **et celles des baux immobiliers** de sept ans.

Par ailleurs, **les contrats de concessions et baux immobiliers, signés au 30 juin 2024 mais qui n'ont pas encore démarré, représentent un engagement de loyers** non actualisé de 4 M€.

De plus, le Groupe est amené à sous-louer des surfaces commerciales ou des surfaces de bureaux, au travers de contrats de location simples, et agit en tant que bailleur.

Les produits de sous-location associés sont maintenus en autres produits.

Dans quelques cas spécifiques, les contrats de sous-location couvrent la quasi-totalité des risques et avantages du contrat de location principal, et sont comptabilisés en tant que sous-location financement. Ainsi, le droit d'utilisation du contrat principal est décomptabilisé et une créance financière est reconnue. Au 30 juin 2024, celle-ci s'élève à 18 M€ (contre 20 M€ au 31 décembre 2023).

NOTE 14 TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE

Les **coentreprises** et les **entreprises associées** sont consolidées par mise en équivalence dans les comptes du Groupe. Les principales sociétés mises en équivalence sont :

	Coactionnaire	Principale activité	Pays	% d'intérêt		Au bilan		Au compte de résultat	
				30.06.2024	31.12.2023	30.06.2024	31.12.2023	30.06.2024	30.06.2023
Lagardère & Connexions	SNCF Participations	Travel Retail	France	50 %	50 %	10	11	2	1
Lagardère AWPL	AWPL	Travel Retail	Nouvelle Zélande	50 %	50 %	4	1	(3)	(5)
Autres						4	7	-	1
Coentreprises						18	19	(1)	(3)
Extime Duty Free Paris (ex-Société de Distribution Aéroportuaire)	Groupe ADP	Travel Retail	France	44 %	44 %	75	78	(3)	(6)
Extime Travel Essentials Paris (ex-Relay@ADP)	Groupe ADP	Travel Retail	France	50 %	50 %	25	10	-	2
Inmedio	Eurocash	Travel Retail	Pologne	49 %	49 %	12	12	(1)	-
Yen Press	Kadokawa Corporation	Édition	USA	49 %	49 %	23	24	1	2
Saddlebrook International Sports	Saddlebrook International Tennis	Autres activités	USA	30 %	30 %	5	5	-	-
Autres						12	10	(4)	-
Entreprises associées						152	139	(7)	(2)
Total titres mis en équivalence						170	158	(8)	(5)

Le principal mouvement des titres mis en équivalence sur le premier semestre 2024 correspond à une augmentation des titres Extime Travel Essentials Paris (ex-Relay@ADP) de 23 M€ intervenue le 1^{er} février 2024.

Coentreprises de Lagardère Travel Retail

La branche Lagardère Travel Retail gère certains de ses contrats sous forme de partenariats à 50/50 avec les concédants. Les principales coentreprises créées par Lagardère Travel Retail et ses partenaires sont Lagardère & Connexions (anciennement la Société des Commerces en Gares) avec SNCF Gares et Connexions, SVRLS@LAREUNION avec Servair, Lyon Duty Free avec l'aéroport de Lyon et Lagardère AWPL avec AWPL (Australie et Nouvelle-Zélande).

Le chiffre d'affaires à 100 % de Lagardère Travel Retail réalisé par ces coentreprises représente 407 M€ au 30 juin 2024, contre 338 M€ au 30 juin 2023. Par ailleurs, les sociétés du Groupe intégrées globalement ont facturé à ces coentreprises un chiffre d'affaires de 11 M€ au 30 juin 2024, contre 10 M€ au 30 juin 2023.

	Données à 100 %		Quote-part de Lagardère (50 %)	
	30.06.2024	30.06.2023	30.06.2024	30.06.2023
Chiffre d'affaires total	407	338	203	169
<i>Chiffre d'affaires réalisé par le Groupe avec les coentreprises</i>	(11)	(10)	(5)	(5)
Chiffre d'affaires ajusté	396	328	198	164
Résultat opérationnel courant	0	(2)	0	(1)
Résultat avant charges financières et impôts	6	(3)	3	(2)
Résultat avant impôt	(2)	(10)	(1)	(5)
Résultat net	(1)	(8)	0	(4)
Trésorerie nette (endettement net)	(51)	(39)	(26)	(19)

Entreprises associées de Lagardère Travel Retail

La branche Lagardère Travel Retail gère également certains de ses contrats avec des entreprises associées, dont les principales sont Extime Duty Free Paris et Extime Travel Essentials Paris avec Groupe ADP.

Le chiffre d'affaires à 100 % de Lagardère Travel Retail réalisé par ces entreprises associées représente 465 M€ au 30 juin 2024, contre 409 M€ au 30 juin 2023. Par ailleurs, les sociétés du Groupe intégrées globalement ont facturé à ces coentreprises un chiffre d'affaires 193 M€ au 30 juin 2024, contre 152 M€ au 30 juin 2023.

	Données à 100 %		Quote-part de Lagardère (50 %)	
	30.06.2024	30.06.2023	30.06.2024	30.06.2023
Chiffre d'affaires total	465	409	233	204
<i>Chiffre d'affaires réalisé par le Groupe avec les entreprises associées</i>	(193)	(152)	(97)	(76)
Chiffre d'affaires ajusté	272	257	136	128
Résultat opérationnel courant	8	1	4	1
Résultat avant charges financières et impôts	10	-	5	-
Résultat avant impôt	9	(1)	4	-
Résultat net	6	(1)	3	0
Trésorerie nette (endettement net)	(58)	(73)	(29)	(36)

NOTE 15 TRÉSORERIE ET BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

	30.06.2024	30.06.2023
Trésorerie et équivalents de trésorerie	365	400
Concours financiers courants	(136)	(82)
Trésorerie	229	318

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se décomposent comme suit :

	30.06.2024	30.06.2023
Comptes bancaires	240	390
OPCVM monétaires	118	2
Dépôts à terme et comptes-courants à moins de trois mois	7	8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	365	400

Dans l'état des flux de trésorerie, la variation du besoin en fonds de roulement s'analyse comme suit :

	30.06.2024	30.06.2023
Variation des stocks et en-cours	(72)	(65)
Variation des créances clients et comptes rattachés	73	(30)
Variation des dettes fournisseurs et comptes rattachés	(53)	(21)
Variation des autres créances et dettes	(61)	(48)
Variation des dettes de location	(4)	(5)
Variation du besoin en fonds de roulement (*)	(117)	(169)

(*) Dont variation du besoin en fonds de roulement des dettes de location : (4) M€ dont (2) M€ au titre des contrats de concession au 30 juin 2024, contre (5) M€ et (3) M€ respectivement au 30 juin 2023.

La variation du besoin en fonds de roulement s'établit à -117 M€, contre -169 M€ au 30 juin 2023.

Cette amélioration provient principalement de Lagardère Publishing (+53 M€) aux États-Unis en lien avec une moindre diminution des dettes fournisseurs et un impact favorable des dettes

auteurs consécutif à la signature de contrats pluriannuels en 2023. Chez Lagardère Travel Retail, l'évolution de -28 M€ par rapport à 2023 résulte principalement des effets de la forte reprise d'activité en 2023 et de l'ouverture de concessions en Duty Free sur le semestre.

Affacturation et cessions de créances commerciales

À fin juin 2024, le montant des créances cédées et déconsolidées au titre des contrats d'affacturation et d'escompte s'élève à 165 M€, contre 262 M€ à fin décembre 2023.

Les sommes qui doivent être reversées aux banques au titre des créances encaissées dans le cadre de la gestion de leur recouvrement, ainsi que la part du risque conservé dans les créances cédées représentent une dette financière de

23 M€ à fin juin 2024, contre 42 M€ à fin décembre 2023.

Lagardère conserve également une exposition dans les créances cédées principalement représentée par le fonds de garantie et le fonds de réserve constitués par la banque à hauteur de 3 M€ au 30 juin 2024, contre 3 M€ au 31 décembre 2023.

NOTE 16 DETTES FINANCIÈRES**16.1 COMPOSITION DES DETTES FINANCIÈRES DU GROUPE**

Les **dettes financières du Groupe** se décomposent comme suit :

	30.06.2024	31.12.2023
Emprunts obligataires	57	-
Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 320	39
Titres négociables à moyen terme (NEU MTN ^(*))	10	-
Instruments de couverture affectés à la dette	4	2
Emprunt auprès de Vivendi SE	500	270
Autres dettes financières	16	16
Dettes financières non courantes hors engagements de rachat d'intérêts minoritaires ^(**)	1 907	327
Dettes sur engagement de rachat d'intérêts minoritaires	59	55
Dettes financières non courantes	1 966	382
Emprunts obligataires	-	1 300
Emprunts auprès d'établissements de crédit	3	189
Billets de trésorerie (NEU CP ^(***))	471	561
Instruments de couverture affectés à la dette	2	7
Emprunt auprès de Vivendi SE	71	-
Autres dettes financières	166	134
Dettes financières courantes hors engagements de rachat d'intérêts minoritaires ^(**)	713	2 191
Dettes sur engagement de rachat d'intérêts minoritaires	-	-
Dettes financières courantes	713	2 191
Total dettes financières	2 679	2 573

(*) Negotiable European Medium Term Notes – Titres négociables à moyen terme.

(**) Un nouveau sous-total de dettes financières hors engagements de rachat d'intérêts minoritaires est présenté afin de permettre le calcul de l'endettement net, indicateur alternatif de performance, dont la définition a évolué en 2024 (cf. note 1.3).

(***) Negotiable European Commercial Papers – Titres négociables à court terme.

Les principaux mouvements du premier semestre 2024 sont les suivants :

- ▶ Le 12 janvier 2024, un montant de 1 203,2 M€ de nominal et de 7 M€ d'intérêts a été remboursé au titre des emprunts obligataires. Ce remboursement provient de l'activation des clauses de changement de contrôle à la suite de la prise de contrôle de Vivendi SE sur le groupe Lagardère le 21 novembre 2023. En complément, le 21 juin 2024, le solde de l'emprunt obligataire émis en 2017 a été remboursé à l'échéance pour 39,5 M€.

Au 30 juin 2024, le solde des emprunts obligataires restant dû est de 57,3 M€, dont 48,8 M€ à échéance 2026 et 8,5 M€ à échéance 2027.

- ▶ La convention de prêt avec Vivendi SE signée le 12 décembre 2023 pour un montant maximum disponible de 1 900 M€ à échéance au 31 mars 2025, a été amendée le 7 juin 2024 et ramenée à un montant maximum de 500 M€ à échéance du 7 décembre 2029. Le prêt initial a été tiré jusqu'à 1 800 M€ au cours du premier semestre 2024 avant d'être remboursé à hauteur de 1 300 M€ le 7 juin 2024 grâce au refinancement décrit ci-après. Une ligne de prêt supplémentaire de 150 M€ a été ajoutée à cette convention et est disponible pour Lagardère jusqu'au 31 décembre 2024. Tout solde non remboursé sur cette ligne au 31 décembre 2024 viendra s'ajouter un montant de 500 M€ à échéance au 7 décembre 2029. Au 30 juin 2024, le montant tiré sur cette convention de prêt est de 500 M€ pour la part à échéance au 7 décembre 2029, et de 70 M€ pour la ligne de prêt supplémentaire d'un montant

maximum de 150 M€ à échéance au 31 décembre 2024.

- ▶ Le 7 juin 2024, le refinancement d'un montant global de 2 000 M€ a été signé et comprend :
 - un emprunt bancaire de 700 M€ à échéance 24 mois avec deux options de renouvellement à la main de Lagardère pour successivement 12 mois puis 6 mois. Cet emprunt porte intérêt à taux variable basé sur l'Euribor avec une marge croissante en fonction de l'échéance ;
 - un emprunt bancaire de 600 M€ à échéance 5 ans, remboursable par tranches annuelles de 75 M€ entre 2025 et 2028, puis pour le solde de 300 M€ à l'échéance. Ce emprunt porte intérêt à taux variable basé sur l'Euribor avec une marge dépendante du ratio de levier calculé en divisant l'endettement net par l'EBITDA récurrent ;
 - une facilité de crédit renouvelable de 700 M€ pour une durée de 5 ans, non tirée au 30 juin 2024, qui remplace le crédit syndiqué de mai 2015 dont le montant maximum disponible était de 982 M€ jusqu'en avril 2025.
- ▶ Le 26 juin 2024, un montant de 190,5 M€ a été remboursé pour les emprunts Schuldschein arrivant à échéance. Le solde de 35 M€ est à échéance au 26 juin 2026.
- ▶ Poursuite du programme de billets de trésorerie (NEU CP) avec un plafond à 850 M€. Les émissions s'élèvent à 471 M€ au 30 juin 2024, contre 561 M€ au 31 décembre 2023.

Comme indiqué en note 1.3, la définition de l'endettement net, indicateur alternatif de performance, a évolué en 2024 et exclut désormais les dettes sur engagement de rachats d'intérêts minoritaires.

L'endettement net se calcule comme suit :

(M€)	30.06.2024	31.12.2023 (**)
Placements financiers et trésorerie	365	467
Instruments de couverture affectés à la dette - Actif	-	7
Dettes financières non courantes hors engagements de rachats d'intérêts minoritaires (*)	(1 907)	(327)
Dettes financières courantes hors engagements de rachats d'intérêts minoritaires (*)	(713)	(2 190)
Endettement net	(2 255)	(2 043)

(*) Au 30 juin 2024, les dettes financières courantes et non courantes, hors engagements de rachat d'intérêts minoritaires, incluent les instruments de couverture affectés à la dette – Passif pour -2 M€ et -4 M€ respectivement, contre -7 M€ et -2 M€ respectivement au 31 décembre 2023.

(**) Données au 31.12.2023 retraitées pour tenir compte de la nouvelle définition de l'endettement net (cf. note 1.3).

16.2 VENTILATION DES DETTES FINANCIÈRES PAR ÉCHÉANCE

Par échéance, les dettes financières se ventilent comme suit au 30 juin 2024 :

	30.06.2025(*)	30.06.2026	30.06.2027	30.06.2028	30.06.2029	> 5 ans	Cumul
Emprunts obligataires	-	-	49	8	-	-	57
Emprunts auprès d'établissements de crédit	3	110	75	773	361	1	1 323
Instruments de couverture affectés à la dette	2	-	4	-	-	-	6
Dettes sur engagement de rachat d'intérêts minoritaires	-	8	1	1	23	26	59
NEU CP et NEU MTN	471	10	-	-	-	-	481
Emprunt auprès de Vivendi SE	71	-	-	100	100	300	571
Autres dettes financières	166	9	-	-	-	7	182
Au 30 juin 2024	713	137	129	882	484	334	2 679

(*) Les dettes dont l'échéance est inférieure à un an sont classées en tant que dettes financières courantes au bilan consolidé.

16.3 RISQUES INDUITS PAR DES CLAUSES DE REMBOURSEMENT ANTICIPÉ DU FAIT DE L'APPLICATION DE CLAUSES DE DÉFAUT – « COVENANTS »

Le contrat de crédit syndiqué applicable jusqu'à avril 2025 comportait une clause appelée « covenant », imposant le respect d'un ratio de levier qui porte sur un montant maximum d'endettement net (avec engagement de rachat de minoritaires) rapporté à un EBITDA ajusté.

Le refinancement de la dette financière ayant été finalisé le 7 juin 2024 par la signature d'un avenant à la convention de prêt avec Vivendi SE, d'un nouveau contrat de facilité de crédit de 700 M€ et de deux emprunts bancaires de 700 M€ et 600 M€, de nouvelles clauses pouvant déclencher un remboursement anticipé entrent en vigueur. Elles prévoient sur la durée des contrats :

- (i) Le respect d'un ratio de levier financier calculé selon les mêmes dispositions que le précédent contrat. Au 30 juin 2024, le ratio doit être inférieur à 3,75x, au 31 décembre 2024 à 3,5x, au 30 juin 2025 à 3,5x, au 31 décembre 2025 et suivants à 3x et enfin au 30 juin 2026 et suivants à 3,25x.

Le non-respect de ce ratio donne aux prêteurs concernés la faculté d'exiger le remboursement anticipé de leurs concours

octroyés. Le ratio est calculé chaque semestre sur 12 mois glissant sur la base des comptes consolidés publiés.

- (ii) Une limitation du montant du dividende à 92 M€ au titre de l'exercice 2024, 100 M€ au titre de l'exercice 2025, 115 M€ au titre de l'exercice 2026, 140 M€ au titre de l'exercice 2027 et 190 M€ au titre de l'exercice 2028.

Pour le calcul du levier financier, l'endettement net inclut les dettes d'engagement de rachat d'intérêts minoritaires.

L'EBITDA ajusté est calculé à partir du résultat opérationnel courant des sociétés intégrées (Résop) et des activités abandonnées, en déduisant les amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles, les amortissements des coûts d'obtention de contrats, les amortissements des droits d'utilisation des contrats de location immobiliers et autres, l'annulation de la charge de loyer fixe des contrats de location immobiliers et autres, et en y ajoutant les dividendes reçus des sociétés mises en équivalence.

Au 30 juin 2024, le levier financier est de 2.97x l'EBITDA ajusté. L'endettement s'élève à 2 314 M€ et l'EBITDA à 779 M€ sur 12 mois glissant.

NOTE 17 GAINS ET PERTES ENREGISTRÉS EN CAPITAUX PROPRES

Les gains et pertes enregistrés en capitaux propres évoluent de la façon suivante :

	1 ^{er} semestre 2024			1 ^{er} semestre 2023		
	Part Groupe (*)	Intérêts minoritaires	Capitaux propres	Part Groupe (*)	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
Écarts de conversion	27	2	29	(30)	(1)	(31)
- Variation des écarts de conversion	27	2	29	(30)	(1)	(31)
- Quote-part des gains et pertes des sociétés comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (nette d'impôt)	-	-	-	-	-	-
Écarts d'évaluation	1	-	1	9	-	9
Variation de juste-valeur des instruments financiers dérivés	1	-	1	9	-	9
- Gains et (pertes) de la période non réalisés et comptabilisés en capitaux propres	2	-	2	13	-	13
- Reclassement par transfert des capitaux propres en résultat net	-	-	-	-	-	-
- Impôt	(1)	-	(1)	(4)	-	(4)
Variation de juste-valeur des titres non consolidés	-	-	-	-	-	-
- Gains et (pertes) de la période non réalisés et comptabilisés en capitaux propres	-	-	-	-	-	-
- Reclassement par transfert des capitaux propres en résultat net	-	-	-	-	-	-
- Impôt	-	-	-	-	-	-
Autres réserves	5	-	5	(1)	-	(1)
Variation des provisions pour retraites et obligations assimilées	5	-	5	(1)	-	(1)
- Écarts actuariels sur provisions pour retraites et obligations assimilées	7	-	7	(1)	-	(1)
- Impôt	(2)	-	(2)	-	-	-
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres, nets d'impôt	33	2	35	(22)	(1)	(23)

(*) Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère du Groupe.

Les **écarts de conversion** enregistrés en gains et pertes en capitaux propres – part du Groupe sont liés aux principales devises suivantes :

	30.06.2024	30.06.2023
Dollar US	9	(44)
Livre sterling	20	11
Autres	(2)	3
Total	27	(30)

NOTE 18 OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Par rapport aux éléments décrits en notes 32 et 33 de l'annexe aux comptes consolidés du 31 décembre 2023, les principales évolutions intervenues au cours du premier semestre 2024 sont les suivantes :

Obligations contractuelles**Lagardère Travel Retail**

Les minima garantis contractés au titre des contrats de concessions font l'objet d'un droit d'utilisation et d'une dette de location au bilan par application de la norme IFRS 16 (cf. note 13).

Engagements hors bilan**Lignes de crédit autorisées et non utilisées**

Le 7 juin 2024, une facilité de crédit renouvelable de 700 M€ pour une durée de 5 ans a été signée et remplace le crédit syndiqué de mai 2015 dont le montant maximum disponible était de 982 M€ jusqu'en avril 2025.

Au 30 juin 2024, le montant des tirages disponibles sur cette facilité de crédit est de 700 M€.

Par ailleurs, le groupe dispose d'une ligne de crédit disponible auprès de Vivendi SE pour un montant maximum de 150 M€ à échéance au 31 décembre 2024, dont 70 M€ ont été tirés au 30 juin 2024.

NOTE 19 LITIGES EN COURS**Recours collectifs contre Hachette Book Group**

Ces procédures sont décrites dans la note 34 de l'annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2023.

Depuis cette date, s'agissant de l'action introduite par les plaignants relativement aux livres numériques, une décision du Tribunal du district sud de New York du 2 mars 2024 a rejeté l'action en contestation introduite par les plaignants suite à la décision du 31 juillet 2023 mettant hors de cause les défendeurs, dont Hachette Book Group (« HBG »).

Une nouvelle plainte modifiée a été déposée le 27 juin 2024 supprimant toutes références aux éditeurs mis hors de cause, dont HBG. L'affaire se poursuit contre Amazon uniquement. HBG ne sera impliqué que pour produire des documents dans le cadre de la procédure de « third-party discovery ».

Arbitrage Monla / Lagardère Travel Retail & Chalhoub

Cette procédure est décrite dans la note 34 de l'annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2023.

Depuis cette date, la Cour d'appel de Beyrouth a rejeté l'appel interjeté par Monla contre l'ordonnance d'exequatur au Liban le 9 janvier 2024. LTR a notifié cette décision à Monla le 23 janvier 2024. Monla a formé un pourvoi en cassation à l'encontre de la décision de la Cour d'appel de Beyrouth le 21 mars 2024. La décision de la Cour de cassation est attendue dans les prochains mois.

Redressement fiscal LS Travel Retail Italia

Cette procédure est décrite dans la note 34 de l'annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2023.

Depuis cette date, une décision de première instance a été rendue le 30 avril 2024 en faveur de LS Travel Retail Italia au titre de l'exercice 2017. L'administration fiscale italienne n'a pas encore formalisé de position sur cette décision.

La juridiction de première instance a également accepté le 8 mars 2024, la demande de LS Travel Retail Italia de suspendre le recouvrement des montants notifiés au titre de l'exercice 2014.

Le montant total du risque sur les cinq années (2014 à 2018) et sur les années 2019-2023 (dans l'hypothèse d'une extension de la vérification fiscale à ces cinq exercices additionnels) est estimé à 22,96 millions d'euros, taxes et pénalités comprises.

Recours par SAS PRD Percier Réalisation et développement contre Hachette Livre SA

Le 22 décembre 2023, Hachette Livre SA a signifié à SAS PRD Percier Réalisation et Développement (« PRD ») l'arrêt du projet de nouvel entrepôt logistique dont la construction sur la commune de Germainville était confiée à PRD en vertu d'un bail en l'état futur d'achèvement (BEFA) sous conditions suspensives signé en avril 2023 entre Hachette Livre SA et PRD.

Le 21 mars 2024, PRD a assigné Hachette Livre SA devant le Tribunal de commerce de Chartres afin de solliciter sa condamnation au titre notamment (i) des frais engagés, (ii) du gain manqué pour PRD et (iii) du préjudice d'image et réputationnel.

Un jugement de désistement devant le Tribunal de commerce de Chartres a été rendu le 29 mai 2024 prenant acte de l'accord des parties pour soumettre le litige à la compétence du Tribunal de commerce de Paris.

L'audience de plaidoiries devant le Tribunal de commerce de Paris devrait avoir lieu en décembre 2024 et la décision est attendue en 2025.

NOTE 20 PARTIES LIÉES

Les conventions concernant les parties liées décrites en note 35 de l'annexe aux comptes consolidés du 31 décembre 2023 sont toujours en vigueur au cours du premier semestre 2024.

Le départ à la retraite d'un dirigeant au 31 mai 2024 a entraîné une facturation complémentaire de Lagardère Management de 2,2 M€ au 30 juin 2024.

Convention de prêt entre Vivendi SE et Lagardère SA : la convention de prêt avec Vivendi SE du 12 décembre 2023 a été amendée le 7 juin 2024, et comprend désormais un montant maximum disponible de 500 M€ à échéance au 7 décembre 2029, ainsi qu'une ligne de prêt supplémentaire disponible de 150 M€, tirée à hauteur de 70 M€ au 30 juin 2024, et à échéance au 31 décembre 2024. Tout montant qui serait tiré sur cette dernière ligne et non remboursé au 31 décembre 2024 serait ajouté au prêt principal avec Vivendi SE à échéance du 7 décembre 2029.

NOTE 21 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Aucun événement postérieur à la clôture susceptible d'avoir un impact sur les comptes semestriels consolidés condensés du Groupe n'est intervenu.



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE

Aux actionnaires de la société Lagardère SA,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- ▶ l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société Lagardère SA, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

- ▶ la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre

d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Paris-La Défense, le 23 juillet 2024

Les Commissaires aux Comptes

FORVIS MAZARS SA

DELOITTE & ASSOCIÉS

Simon Beillevaire

Ariane Bucaille

4

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

4.1	PERSONNES QUI ASSUMENT LA RESPONSABILITÉ DES INFORMATIONS CONTENUES DANS LE RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	58
4.2	ATTESTATION DU RESPONSABLE	59

**4.1 PERSONNES QUI ASSUMENT LA RESPONSABILITÉ DES INFORMATIONS
CONTENUES DANS LE RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL**

Monsieur Arnaud Lagardère, Président-Directeur Général.

4.2 ATTESTATION DU RESPONSABLE

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport semestriel d'activité figurant dans la section 1 du présent rapport présente un tableau fidèle des

événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Paris, le 23 juillet 2024

Arnaud Lagardère

Président-Directeur Général

Lagardère

Lagardère SA

Société anonyme au capital de 860 913 044,60 €
Siège social : 4, rue de Presbourg à Paris 16^e (75) – France
Téléphone : +33 (0)1 40 69 16 00
320 366 446 RCS Paris
Adresse Internet : www.lagardere.com